

VIE

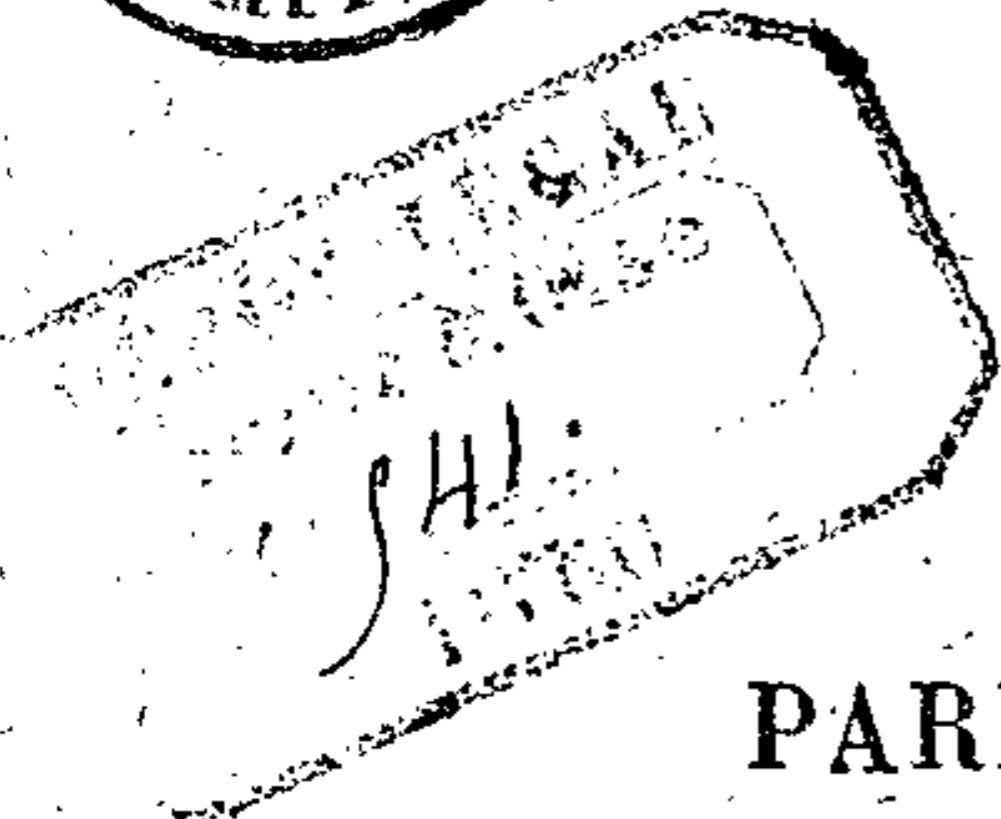
DE

M^{GR} H.-L. DE QUELEN

ARCHEVÊQUE DE PARIS

PAR

G.-F. DE GRANDMAISON-Y-BRUNO



12750

PARIS,

CHEZ J. LECOFFRE ET C^{ie}, LIBRAIRES,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

127
1860
In 16800

VIE DE M^{GR} DE QUELEN.

CHAPITRE PREMIER.

Illustration de la famille de Quelen. — Naissance d'Hyacinthe-Louis. — Son admission au collège de Navarre. — Son entrée au séminaire. — Les catéchismes de Saint-Sulpice.

La famille de Quelen a pris son nom d'une terre seigneuriale et châtellenie située dans la Basse-Bretagne, au diocèse de Quimper. Le château qu'autrefois on appelait du nom de Duault-Quelen, relevait directement du roi (1).

La tradition fait remonter l'origine des sires de Quelen aux vicomtes, depuis les comtes de Porhoët (Pohaër), issus des premiers souverains de la Bretagne. — « Si l'éloignement des temps, dit le chevalier de Courcelles (2), ne permet pas d'établir ce fait d'une manière positive, la nature des possessions de la famille de Quelen énoncées

(1) De ce château il ne reste aujourd'hui que des ruines ; mais l'évêque de Saint-Brieuc, dans ses visites pastorales, a eu occasion de reconnaître les armes de cette illustre maison aux vitraux de l'église du village.

(2) Histoire généalogique et héraldique des pairs de France.

dans les titres domestiques, jointe aux maximes particulières à la province de Bretagne, donnent à ce sentiment la plus forte probabilité. »

On trouve dans la maison de Quelen tous les caractères de la vraie noblesse; premièrement l'ancienne chevalerie, ensuite le partage noble suivant l'Assise du comte Geoffroy (1), puis ensuite la comparution aux anciennes réformations, et enfin de grandes alliances et de glorieux services militaires. Pour n'en citer qu'un seul exemple, on voit dans l'histoire, qu'en 1250, au combat de la Massoure, un Eon de Quelen perdit ses trois frères, Marc, Tristan et Yvon, et qu'ayant revu la France, il en repartit encore pour l'Afrique, suivi de ses quatre fils, dont trois succombèrent avec gloire sous ses yeux au siège de Tunis.

La famille de Quelen n'a pas seulement donné de grands guerriers à la France, elle a aussi compté dans l'Eglise des membres distingués, et conservé d'âge en âge les traditions de loyauté, d'honneur et de charité chrétienne; noble et saint héritage que le prélat, dont nous écrivons la vie, a rendu plus noble et plus saint encore par la pratique et l'éclat de toutes les vertus.

Hyacinthe-Louis, comte de Quelen, archevêque de Paris, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, membre de l'Académie française,

(1) Le partage que le comte Geoffroy, fils de Henri II, roi d'Angleterre, établit en Bretagne, l'an 1185, n'était accordé qu'aux barons et aux seigneurs de la plus haute noblesse. Or, la famille de Quelen prouve sa filiation avant ce partage; elle l'établit depuis Yvon de Quelen qui vivait en 1132.

naquit à Paris sur la paroisse de Saint-Roch, le 8 octobre 1778; il était le sixième enfant de Jean-Claude-Louis, comte de Quelen, officier de marine décoré de plusieurs ordres, et de Antoinette-Marie-Adélaïde Hocquart. Le lendemain de sa naissance, jour de la fête de saint Denis, premier évêque de Paris, le baptême fut administré à Hyacinthe; dans cette coïncidence, ne peut-on pas voir comme une disposition de la Providence qui permettait que l'Eglise, en lui imprimant le signe du chrétien, admit au nombre de ses enfants celui qui devait être l'un des plus glorieux successeurs de l'apôtre de l'antique Lutèce, dont elle célébrait la fête et solennisait le triomphe; cet enfant de bénédiction devait à son tour, comme le grand évêque envoyé dans les Gaules par le pape Fabien, évangéliser la ville de Paris redevenue en quelque sorte païenne; comme le martyr de la montagne de Minerve (1), Hyacinthe devait aussi être persécuté, souffrir, et faire, au milieu des plus cruels outrages, le sacrifice de sa vie, se consumer dans les angoisses et mourir pour la foi.

Notre saint évêque annonça dès sa plus tendre jeunesse ce qu'il serait un jour, c'est-à-dire qu'il suivrait les exemples des siens et qu'il se montrerait l'imitateur de leurs vertus. Sa famille, qui

(1) Saint Denis et ses deux compagnons, le diacre Eleuthère et le prêtre Rustique, eurent, par l'ordre du proconsul Fescennius, la tête tranchée sur la montagne de Minerve, qui prit depuis ce temps le nom de montagne des Martyrs. De nos jours encore, ce lieu est connu sous le nom de Montmartre.

ne le destinait pas d'abord à l'Eglise, lui fit commencer ses études sous ses yeux; il partagea ainsi avec ses frères aînés les douces joies de la maison paternelle, en même temps qu'il ornait son esprit des connaissances humaines. Placé plus tard au collège de Navarre dont Bossuet avait été l'un des disciples, le jeune de Quelen, de lui-même et par une inclination naturelle, dirigea toutes ses pensées vers le saint ministère. D'une piété tendre et affectueuse, il ressentait un si vif attrait pour tout ce qui se rapporte au service des autels, que ses pieux parents eussent craint de résister à la volonté de Dieu en ne favorisant pas sa vocation; de leur côté, ses maîtres, qui connaissaient tout ce qu'il y avait en lui de vertus, de sincérité et de candeur, hâtaient de leurs vœux le moment où il serait admis au nombre des lévites, et lui-même, malgré son âge encore peu avancé, le souhaitait avec la plus vive ardeur; cette grâce lui fut accordée : il reçut la tonsure le 14 février 1790 (n'étant âgé que de onze ans et quatre mois), des mains de Mgr Cortois, évêque du diocèse de Nîmes, auquel il avait été incorporé. Cependant de mauvais jours se levaient sur la France : la religion était persécutée, ses ministres jetés dans les cachots et conduits à la mort; les autels profanés, les églises fermées, démolies ou vendues à l'encan : Breton d'origine et gentilhomme, Hyacinthe de Quelen, à mesure qu'il grandissait, faisait briller de plus en plus, au milieu de la tempête, cette fermeté, ce courage et cette générosité de caractère qu'il tenait de ses pères. Il comprenait qu'embrasser le sacerdoce dans des temps aussi

désastreux, c'était se dévouer à une vie de souffrances et de combats ; il savait que c'était courir à la mort, mais rien ne put le faire hésiter, et loin de porter ses regards en arrière il marcha toujours à son but avec intrépidité, poursuivant ses études à Versailles (1) sous la conduite des saints prêtres que le comte de Quelen recueillait dans sa maison, au péril de sa vie ; c'était par leurs exemples que s'enflammaient le zèle et la piété du jeune lévite, de même que son esprit se formait par leurs leçons ; il conserva pour ses dignes maîtres, l'abbé Renouvain, depuis chanoine de Troyes, et l'abbé Louis de Sambucy, la plus tendre affection et la plus douce reconnaissance. Il en donna une touchante preuve dans une retraite ecclésiastique qu'il présidait en sa qualité d'archevêque de Paris au séminaire de Saint-Nicolas, rue Saint-Victor. Après un discours où il avait été parlé longuement des sentiments de respect et de gratitude que l'on doit à ses maîtres, le vénérable archevêque, apercevant dans la cour du petit séminaire celui qui avait été son précepteur, va à lui, l'embrasse, et dit à ses prêtres qui se pressaient autour de lui : « Messieurs, ne soyez point étonnés de mon » attachement pour M. de Sambucy et de certai- » nes préférences que vous avez pu remarquer. » Je lui dois tout ce que je suis. C'est lui qui a » dirigé mon éducation pour les humanités, la » rhétorique, la philosophie, l'étude de l'Écriture

(1) Le comte et la comtesse de Quelen s'étaient retirés à Versailles, éloignés de Paris, par la persécution contre les nobles.

» sainte, et qui m'a donné les premiers principes
» de piété, que je n'ai jamais oubliés et qui ont
» fait le bonheur de toute ma vie.» Cet hom-
mage de reconnaissance, cet élan du cœur firent
d'autant plus d'impression sur ceux à qui il
fut donné d'en être les témoins, que le plus
grand nombre ignoraient entièrement la part
que M. de Sambucy avait eue étant à Versailles,
dans l'éducation du prélat (1).

Après de longues et lugubres années l'orage se
dissipa : les églises furent rendues à Dieu, les
ministres des autels, cachés jusqu'alors ou dis-
persés sur la terre étrangère, reprirent leurs
fonctions sacrées, et *l'abbé de Quelen* rentra
alors dans la carrière toute fumante encore du
sang des prêtres et des pontifes (2). Ce fut alors
que se rouvrirent les portes de Saint-Sulpice, con-
grégation pieuse et savante dont l'illustre arche-
vêque de Cambrai disait au temps de Louis XIV :
Je ne connais rien de plus vénérable et de plus
apostolique que Saint-Sulpice.

L'ouverture de ce séminaire se faisait sous les
auspices et par les soins de M. Emery, homme
éminent par la vertu, le savoir, l'habileté,
qu'assistaient avec un zèle infatigable, en l'en-
tourant de leurs lumières, MM. Duclaux, Gar-
nier, Montagne, Boyer et Frayssinous.

Qu'il était consolant, à cette époque, pour les
anciens du sanctuaire échappés à la tempête

(1) Plus tard, l'archevêque, pour honorer la vieil-
lesse de son ancien maître, voulut qu'il prît place par-
mi les chanoines de sa cathédrale.

(2) Mandement des vicaires généraux capitulaires.

dans laquelle avaient péri tant de prêtres et de prélats non moins recommandables par leur science que par l'héroïsme de leur vertu, de voir avec quel amour pour l'Eglise de France, Dieu, pour réparer ses pertes, suscitait les plus belles et les plus nobles vocations. C'était Louis-Hyacinthe de Quelen, dont M. Emery disait : Cet élève de Saint-Sulpice sera un jour un grand prélat dans l'Eglise ; c'était le célèbre abbé Liautard, fondateur du collège Stanislas ; c'étaient aussi le saint archevêque d'Auch, M. de la Croix d'Azolette, Mgr Feutrier, d'abord curé de l'Assomption, puis évêque de Beauvais et successeur de M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, au ministère des affaires ecclésiastiques ; M. Letourneur, ancien évêque de Verdun ; c'étaient encore M. Despinassous, dont la parole éloquente s'est fait entendre avec tant de fruits dans la chaire chrétienne, et qui fut pendant plusieurs années doyen du Chapitre royal de Saint-Denis ; M. Froment de Champ-la-Garde, du diocèse de Tulle, non moins admirable par sa modestie que par sa piété angélique et son érudition ; enfin un grand nombre d'autres ecclésiastiques dont les noms sont écrits en caractères ineffaçables dans les fastes de l'Eglise de France.

Les Sulpiciens, en rouvrant le cours de l'enseignement théologique, devinrent encore les directeurs des catéchismes de la paroisse comme cela avait eu lieu avant la Révolution, et ce fut dans ses fonctions de catéchiste que, sous la conduite des prêtres les plus éclairés, l'abbé de Quelen préluda à l'accomplissement des devoirs qu'impose le saint ministère. Dans l'année

1804, alors que le chef de l'Eglise universelle était à Paris, ce fervent séminariste, et le frère de M. Louis de Sambucy dont nous avons déjà parlé, l'abbé Gaston partageant les travaux du grand catéchisme des filles, jugèrent que le moment ne pouvait être plus favorable pour rétablir leur congrégation qui n'avait point été réorganisée en même temps que les catéchismes de la paroisse, et dont elle était autrefois l'ornement. Entrant dans cette pieuse pensée, M. Fraysinous, premier directeur des catéchismes, fixa pour la réaliser le jour du 18 novembre; avec l'association on reconstitua le corps des aspirantes qui en est comme le noviciat. Le vénérable Pie VII confirma, par sa bénédiction, ce renouvellement de l'association, le 23 décembre 1804, et bénit en même temps les associées que lui présentèrent successivement les zélés catéchistes; cette œuvre enrichie des trésors de l'Eglise par la libéralité du Souverain Pontife cessa, en 1805, d'être dirigée par l'abbé Gaston, qui eut M. de Quelen pour successeur; mais une année ne s'était point encore écoulée que l'association perdait ce second supérieur.

CHAPITRE II.

L'abbé de Quelen reçoit à Saint-Brieuc l'ordre de la prêtrise. — Il exerce les plus simples fonctions du saint ministère. — Mgr de Caffarelli le nomme chanoine honoraire de sa cathédrale, puis vicaire général de Saint-Brieuc. — Il s'attache au cardinal Fesch et suit Son Eminence à Lyon après sa disgrâce. — M. de Quelen et l'empereur Napoléon.

Deux ans après avoir achevé le cours de ses études théologiques, l'abbé de Quelen reçut successivement les quatre ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat, et fut le 14 mars 1807, étant alors âgé d'un peu moins de vingt-neuf ans, ordonné prêtre à Saint-Brieuc, dont il était devenu diocésain par la réunion à cet évêché (1) de celui de Tréguier, auquel sa famille se rattachait dans le principe par son origine et par sa fortune (2). Consacré à l'Eglise par la tonsure dès l'âge de onze ans, si le catéchiste de Saint-Sulpice ne reçut pas plutôt l'onction sacerdotale, c'est qu'il le refusa toujours par crainte et par

(1) Cette réunion avait eu lieu en vertu et à la suite du concordat de 1801.

(2) L'abbé de Quelen, incorporé au diocèse de Nîmes avec lequel il n'avait conservé aucun rapport, s'était fait incorporer à l'évêché de Tréguier.

humilité, tant il avait une haute idée de ce ministère redoutable aux anges eux-mêmes, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à vaincre ses scrupules. Faible et souffrant à l'époque de son ordination, il passa sur un lit de douleur les jours de la retraite préparatoire : ceux qui furent alors témoins de sa vive piété, de sa résignation, de sa force d'âme, ne pouvaient dans la suite se rappeler sans respect et sans attendrissement ces précieux souvenirs, qui leur représentaient toujours l'abbé de Quelen comme un modèle de perfection sacerdotale, comme un prêtre selon le cœur de Dieu. Son évêque, qui portait sur lui le même jugement, étendait encore ses vues plus loin, et, comme M. Emery, entrevoyait dans le pieux ordonnant l'une des gloires de l'Eglise de France.

L'abbé de Quelen seul ignorait tous les trésors de sainteté, de grâce et de vertu qu'il y avait en lui. Aussi dévoué que modeste et humble, il passa quelques années dans les fonctions les plus simples du saint ministère, catéchisant l'enfance, se faisant la lumière des ignorants, et se montrant partout où il y avait des malheureux à soulager, des douleurs à adoucir, des chagrins et des peines à calmer.

Ce fut au milieu de ces travaux et de ces sollicitudes ignorés des hommes, mais inscrits par le doigt de Dieu au livre de vie, que la carrière des dignités ecclésiastiques s'ouvrit pour ce saint prêtre. Mgr de Caffarelli le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale, et bientôt après son grand vicaire. Investi de la confiance de son évêque, le jeune chanoine vint à Paris au mois

d'août 1807, pour y traiter quelques affaires qui intéressaient le diocèse de Saint-Brieuc.

Ses premières visites dans cette vaste capitale, furent consacrées à Saint-Sulpice, à cette congrégation dont le souvenir était profondément gravé dans son cœur. M. Emery, qui l'accueillit avec la tendresse d'un père, comprenant tout le parti qu'on pouvait tirer, en faveur de la religion, des rares talents et de la vertu éminente de son disciple, songea à l'attacher au cardinal Fesch, qui, par ses vertus personnelles, ses titres de prince de l'Église et de membre de la famille impériale, pouvait exercer une influence salutaire. Le cardinal entra parfaitement dans les vues du supérieur de Saint-Sulpice ; il vit l'abbé de Quelen, l'apprécia et se sentit pour lui tant de confiance qu'il se reposa sur son zèle et sur son expérience pour former sa maison ; il voulut aussi qu'il lui fit connaître de dignes ecclésiastiques, dont il pût composer la grande aumônerie ; et lui demanda pareillement les noms des familles qui avaient le plus souffert pendant nos grands orages, l'Empereur, son neveu, désirant sans doute, par un esprit de justice et probablement aussi par des considérations politiques, qu'il fût autant que possible accordé quelque allègement à leurs malheurs et quelque compensation à leur ruine.

Si le vicaire général de Saint-Brieuc, désintéressé alors comme il le fut durant toute sa vie, simple prêtre, évêque de Samosate, coadjuteur, et archevêque de Paris, n'eût pas été aussi éloigné de tout sentiment d'ambition, l'occasion ne pouvait être plus favorable pour faire tomber

sur lui et sur les siens les faveurs et les grâces du nouveau pouvoir. Mais il s'oublia lui-même, il oublia sa famille à laquelle cependant la Révolution avait été si fatale, et il fallût même qu'une voix étrangère se fît entendre pour que son frère Auguste fût nommé écuyer de Mme Lætitia, mère de l'Empereur. Quant à lui, sans aucune charge, sans aucun titre particulier, n'étant attaché à Son Eminence que comme aide et comme ami, il demeura dans l'obscurité, quoiqu'il lui eût été si facile d'en sortir, et d'arriver rapidement aux plus grandes dignités.

On peut dire du cardinal Fesch et de l'abbé de Quelen, qu'ils étaient deux cœurs qui se comprenaient : l'un désirait le bien sincèrement, l'autre lui fournissait avec autant de zèle que de prudence les occasions de l'accomplir. Aussi cette conformité de vues, de sentiments et d'actions, resserrait chaque jour de plus en plus les liens qui les unissaient. M. de Quelen était heureux de cette intimité, et son bonheur eût été sans nuage sans la pensée du vif chagrin que Mgr Caffarelli éprouvait de la perte de son grand vicaire; il regretta toujours d'avoir été la cause, bien qu'involontairement, de cette peine de son père adoptif : regrets réciproques qui tournent à la louange de l'un et de l'autre, en montrant la bonté du prélat et le mérite du jeune prêtre.

Cependant le cardinal étant tombé dans la disgrâce de l'Empereur après l'assemblée de 1811, que l'on a improprement appelée concile national, cette Eminence fut obligée de se retirer dans son diocèse de Lyon. Elle ne voulait

point que l'abbé de Quelen le suivit dans son exil, craignant de lui voir partager son sort, mais c'était le méconnaître. D'une noblesse de caractère qu'aucune considération ne pouvait ébranler, généreux et dévoué comme tous ceux de sa race, l'abbé de Quelen vit dans la disgrâce du cardinal un motif pour ne se point séparer de lui; il le suivit donc dans son diocèse.

Ici se place naturellement une circonstance de la vie de l'illustre archevêque, dans laquelle il fit voir toute sa fermeté et son attachement inviolable à l'Eglise catholique.

Le Souverain Pontife était tenu en captivité au palais de Fontainebleau : là, dans de fréquentes visites, l'Empereur cherchait vainement, tantôt par des prières, tantôt par des menaces, à l'amener à des concessions auxquelles Sa Sainteté ne pouvait pas donner son consentement.

Une résistance apostolique, la douceur, la mansuétude étaient l'unique réponse du successeur de saint Pierre à de telles exigences. Après une de ces visites dans laquelle à des refus dictés par la conscience et le devoir Napoléon avait répondu par des paroles violentes, il rentre à Paris, en proie à une vive agitation, et se demandant à lui-même, si maître absolu de l'Etat, il ne pourra pas encore le devenir de l'Eglise; aussitôt il cherche dans sa pensée quel sera l'homme qui consentira à se faire l'instrument de ses desseins. Ses regards s'arrêtèrent sur l'abbé de Quelen, qu'il avait distingué de longue date à cause de ses relations avec le cardinal Fesch. Il le fait appeler au palais des Tuileries, et là lui déclare que son intention est de rompre

avec Rome, de se mettre à la tête d'une église nationale, en un mot, d'introniser à Paris la double autocratie du Czar et du roi d'Angleterre. Souscrire à la volonté de l'Empereur c'était entrer dans la voie des honneurs ; de même que par la résistance on s'exposait à voir s'ouvrir devant soi les portes du donjon de Vincennes. Insensible aux séductions de la fortune et de la faveur, sans crainte de la disgrâce et de la persécution, M. de Quelen, paraissant à deux reprises devant l'Empereur et inspiré de Dieu comme autrefois les prophètes, tint un langage qui porta le prince à se départir de ses projets. Napoléon n'avait eu d'abord (tant il était irrité et affermi dans sa résolution) aucun égard aux paroles suppliantes du jeune ami du cardinal Fesch. — « Eh bien ! » disait il, je ferai comme Charlemagne et Louis » XIV ; je suivrai leur politique. — S'il en est » ainsi, répliqua le courageux abbé de Quelen, » si leur politique est la vôtre, elle doit s'appuyer » sur le Saint-Siège. Charlemagne ne fut si grand » que parce qu'il donna pour base à son pouvoir » le respect de la religion. Se séparer de son » chef, ce serait vous isoler de presque tous les » Français ; vos prédécesseurs sur le trône s'honoraient d'être les fils aînés de l'Eglise ; pour » les imiter et pour affermir votre pouvoir, il » faut vous rapprocher du Pape. »

Ces raisons étaient sans réplique : Napoléon ne laissa pas de s'en irriter ; il congédia même avec dureté celui qui les avait fait entendre, mais là se bornèrent son mécontentement et sa sévérité contre une si sainte hardiesse ; il renonça à l'idée d'introduire le schisme dans le

royaume de sainte Clotilde et de saint Louis, et ce fut à la généreuse fermeté et au courage du modeste catéchiste de Saint-Sulpice, que nos pères durent, et nous à leur suite, de n'avoir point été précipités dans la voie funeste où Henri VIII a entraîné la malheureuse Angleterre.

Si M. de Quelen s'opposa de la sorte à l'exécution des desseins de l'Empereur, ce ne fut que pour obéir à la voix de sa conscience et conserver à l'Église universelle le plus beau fleuron de sa couronne. Il n'avait contre Napoléon aucune hostilité personnelle, et sa conduite à son égard l'a fait voir admirablement lorsqu'il était archevêque de Paris.

Les événements avaient conduit sur le rocher de Sainte-Hélène celui qui avait en quelque sorte dicté des lois à toute l'Europe. Rendu à lui-même, et réfléchissant sur le danger qu'il avait couru de rompre avec l'unité catholique, Napoléon dut bénir le prêtre qui l'avait, ainsi que la France, arrêté sur le bord de l'abîme et préservé d'un aussi grand malheur. Dans son isolement il revint à la religion, et sérieusement préoccupé de la pensée de la mort, il voulut, au prêtre italien qui était à ses côtés, associer un prêtre français qui l'aidât à passer, dans la paix de Dieu, de ce monde périssable aux siècles de l'éternité. Le gouvernement de Louis XVIII ayant pris cette demande en considération, le ministre des affaires ecclésiastiques en parla naturellement à l'archevêque de Paris, en ajoutant : « Comme » ministre du roi, comme chrétien et comme » français, je dois y souscrire, mais quel est le » prêtre qui consentira à s'exiler à Sainte-Hé-

» lène. » — « Moi, repartit aussitôt le saint
» prélat, je m'offre volontiers pour gagner cette
» âme à Jésus-Christ. »

Dieu, dans ses secrets impénétrables, réservait M. de Quelen pour d'autres œuvres qui devaient tourner à la gloire de son saint nom et à l'avantage d'une multitude d'âmes, et si dans cette circonstance particulière il ne permit pas que l'archevêque accomplît le sacrifice auquel la charité le portait, un si noble dévouement n'en sera pas moins, jusque dans les âges les plus lointains, l'objet du respect le plus profond et d'une admiration bien méritée.

CHAPITRE III.

M. de Quelen, durant la première année de la Restauration et les Cent-Jours. — Ses premiers pas vers les honneurs ecclésiastiques.

La vie de M. de Quelen était une vie de dévouement et de charité : secours spirituels, secours temporels, son cœur généreux et compatissant les prodiguait de toute part avec un zèle et une ardeur infatigable. Étant encore à Saint-Brieuc, l'une de ses œuvres de prédilection était

de consoler les guerriers qui avaient été blessés ou mutilés dans les combats. A Paris une carrière du même genre s'ouvrit devant lui, mais avec plus de fatigues et de périls. La France, après avoir subjugué l'Europe, céda à son tour sous la multitude innombrable de ses ennemis. Ce fut alors que l'on vit briller dans tout leur éclat la force de caractère et la charité de notre saint prêtre. Le canon grondait de toute part ; un des frères de l'abbé de Quelen, un frère qu'il aimait tendrement, était engagé dans la lutte et pouvait succomber d'un instant à l'autre. Cette pensée navrante, jointe aux instances qu'on lui faisait de s'en abstenir, ne l'empêcha pas de monter en chaire dans l'église des Blancs-Manteaux, où il prêcha avec autant de calme et de force que si son cœur n'eût point été en proie à de vives et légitimes inquiétudes, et que si la tranquillité la plus parfaite eût régné dans Paris. Après la prédication, bien qu'il fût tellement malade que le sang s'échappait de sa poitrine, il courut, sans égard pour les supplications de ses amis et du clergé des Blancs-Manteaux, aux abattoirs, à travers les ambulances, et dans les hôpitaux, vers lesquels on dirigeait les soldats qui avaient été blessés, ou que le typhus avait atteints. A l'exemple de saint Charles Borromée, durant la peste de Milan, il venait sans cesse administrer les mourants dans ces lieux désolés ; on ne pouvait l'en arracher pour lui faire prendre quelque nourriture et encore moins du repos. « Pourquoi, répondait-il à ses amis et à ses proches, pourquoi voulez-vous m'entraîner hors d'ici ? J'éprouve un véritable bonheur, un

si grand bonheur à être utile à mes frères dans la souffrance. » En s'approchant sans crainte de ces malheureux soldats frappés par la contagion, M. de Quelen ne semblait-il pas dire comme l'intrepide Judas Machabée : « A Dieu ne plaise que » je veuille épargner ma vie, tant que nous se- » rons dans l'affliction. Je ne suis pas meilleur » que mes frères. » Son ardente et ingénieuse charité ne se bornait pas aux secours spirituels. Après avoir réconcilié les âmes avec Dieu, il s'occupait des maux du corps ; il donnait d'une main libérale tout ce qu'il pouvait avoir, et lorsque ses ressources personnelles étaient entièrement épuisées, il conjurait, il pressait ses amis, les membres de sa famille, tous ceux qui l'approchaient, de suppléer par leurs largesses à son insuffisance. De quelles grâces Dieu ne devait-il pas combler cet homme compatissant, qui après s'être dépouillé de tout, s'être rendu pauvre pour soulager ses frères dans leurs misères, se faisait encore leur avocat et sollicitait pour eux la charité des autres !

Cependant les temps n'étaient plus les mêmes ; au bruit des combats avaient succédé, sous le nouveau règne des Bourbons, le calme et la paix ; dès les premiers jours de leur rentrée en France, l'abbé de Quelen avait offert à Louis XVIII l'hommage de l'évêque de Saint-Brieuc, du chapitre et de tout le clergé du diocèse auquel il appartenait au double titre de chanoine et de vicaire général. Il était doux pour le cœur de M. de Quelen d'être dans cette circonstance l'interprète de Mgr Caffarelli. Ses rapports avec ce digne prélat étaient toujours ceux d'un fils affec-

tueux avec un bon père; il en était heureux, mais il ne jouit pas longtemps de ce bonheur. Mgr Caffarelli mourut le 11 janvier 1815. A cette triste nouvelle le jeune grand vicaire se présenta chez le comte Auguste, frère de l'illustre défunt, et lui demanda, avec la grâce et l'affabilité qui le caractérisaient, de tenir auprès de lui la place du prélat, dont ils déploraient l'un et l'autre la perte. Cette proposition fut agréée comme elle devait l'être. Dès lors M. de Quelen fut toujours considéré par MM. Caffarelli, et se considéra lui-même comme faisant partie de leur famille. Quelques personnes, par un zèle mal entendu sans doute, firent la remarque que les convenances politiques devaient interrompre ces rapports. Mais plus jaloux d'acquitter les dettes de son cœur que d'obtenir leur approbation, M. de Quelen disait hautement: « J'entends que chez » moi les portes s'ouvrent à deux battants au » nom de Caffarelli. »

Ce fut dans cette même année 1814, qu'au mois de juin sa voix se fit entendre dans l'église de Saint-Sulpice; l'oraison funèbre de Louis XVI, qu'il y prononça, fut imprimée presque aussitôt après et demeura comme un glorieux témoignage de son éloquence, de sa foi et de son dévouement pour l'auguste famille dont il retraçait les malheurs. A la fin de son discours et lorsqu'il eut fini de raconter le courage et la piété du roi à son heure suprême, il paya un tribut à la mémoire de la reine et de madame Elisabeth qui, après avoir partagé avec une résignation angélique, les infortunes et la captivité de Louis XVI, montrèrent à leur dernier mo-

ment la même foi et la même intrépidité que la royale victime qui les avait précédées dans le sein de Dieu.

A peu près à cette époque, l'ancien évêque de Rennes, Mgr de Girac, qui ayant des liens de parenté et des relations intimes avec la famille de Quelen avait eu fréquemment l'occasion d'apprécier notre jeune prêtre, le présenta à Mgr de Périgord, archevêque de Reims avant la Révolution, et grand-aumônier de France sous Louis XVIII. L'amitié qui unissait ces deux prélats permit à Mgr de Girac d'insister sur le mérite de son protégé et d'attirer sur lui une attention qu'il méritait si bien.

Le grand aumônier, dont les infirmités et les forces trahissaient la volonté, prenait tous les moyens imaginables pour s'entourer d'ecclésiastiques pieux et éclairés, qui pussent le seconder dans ses travaux et l'exécution de ses généreux desseins. Il fut donc facile à l'évêque de Rennes de lui faire partager ses sentiments, d'autant plus que le sens droit de Mgr de Périgord saisit tout aussitôt le mérite et la haute capacité du digne coopérateur dont on lui parlait. D'un autre côté, les recommandations de Mgr de Girac s'accordaient parfaitement avec celles de madame de Lezeau, fondatrice et supérieure de la Congrégation de la Mère de Dieu. Aussi, à sa grande satisfaction, le grand aumônier n'hésita point à confier au jeune prêtre la direction spirituelle des maisons royales qui étaient de la juridiction de la Grande-Aumônerie et que cette vénérable femme dirigeait avec une habileté supérieure.

Il était impossible que l'abbé de Quelen fût

mélé à une œuvre et mis en évidence sans qu'aussitôt on reconnût tout ce qu'il valait et tout ce dont il était capable. Son zèle, son talent promptement éprouvés le firent nommer vicaire-général de la Grande Aumônerie, mais il ne lui fut pas donné d'exercer ces fonctions pendant longtemps; elles cessèrent lorsque Napoléon, étant sorti de l'île d'Elbe et après avoir traversé la France avec la rapidité de l'éclair, reprit le pouvoir auquel il avait renoncé l'année précédente. Durant les Cent Jours, le vicaire-général vécut à Paris dans une retraite profonde, n'en sortant que pour des œuvres de charité, ou l'exercice du saint ministère, et encore pour visiter madame Hocquart sa tante, dont le mari, premier président de la cour des Aides, avait péri sur l'échafaud, le 20 avril 1794.

Nous considérons comme un hommage rendu à la mémoire de M. de Quelen lui-même, ce que nous allons dire de madame Hocquart, qu'il révérait comme une seconde mère, et qu'il aimait à seconder dans toutes ses pieuses entreprises.

Agathe-Thérèse Clouet, veuve du premier président Hocquart, avait été jetée en prison comme son mari, et était destinée au même sort que lui; mais Dieu en ordonna autrement: elle redevint libre après le 9 thermidor et se consacra entièrement à l'exercice des bonnes œuvres et au soulagement des pauvres, qui conserveront de sa bienfaisance une mémoire éternelle. L'échafaud alors ne dévorait plus de victimes, mais le calme n'était pas pour cela revenu, la religion était encore persécutée et proscrite; la maison de la tante de M. de Quelen fut naturellement

l'asile des prêtres fidèles : dans le lieu le plus secret de cette pieuse demeure, on avait disposé un oratoire qui rappelait les premiers chrétiens et les catacombes. Là des âmes d'élite assistaient à la célébration des saints mystères, priaient pour la France et accomplissaient tous les devoirs que prescrit la religion. Quand la tempête commença à s'apaiser, cette humble chapelle fut utile au quartier de la place Royale, les églises n'étant point encore rendues à la piété des fidèles.

Plus tard, lorsque l'œuvre de la visite des hôpitaux fut établie avec l'autorisation et le concours de l'ordinaire, la présidente Hocquart en devint une des plus zélées coopératrices et l'on put souvent admirer dans les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris toute la grandeur et toute l'étendue de sa charité ; ce fut à elle en grande partie que le diocèse dut l'œuvre du Grand-Séminaire, qui depuis de nombreuses années rend tant de services, et continue à fournir des ouvriers au champ du père de famille. Madame Hocquart en était trésorière générale.

Cependant cette assiduité au chevet des malades, ces visites continuelles partout où il y avait des misères et des souffrances à soulager, ces travaux, ces sollicitudes ne suffisaient point à son activité et à son cœur. On la vit émue jusqu'aux larmes en considérant l'état des femmes qui étaient détenues aux Madelonnettes, aller régulièrement plusieurs fois par semaine au milieu d'elles, en la compagnie de quelques autres dames, leur faire des instructions, les catéchiser, les rappeler à leur devoir et au respect d'elles-mêmes. Depuis, sa pieuse compassion

s'étendit aux détenues de Saint-Lazare, et elle leur rendit le même service avec un égal dévouement. Dieu bénit de si constants efforts et les récompensa par des retours éclatants à la foi et à la pratique de la vertu, par des conversions que l'on désirait ardemment, sans avoir l'espérance qu'elles s'accompliraient, enfin par le succès des missions et les exercices de piété introduits dans ces tristes lieux, où l'on n'entendait naguères que des blasphèmes, des conversations obscènes ou de licencieux propos.

Mais au milieu de ces consolations qu'elle recevait du ciel, madame Hocquart était préoccupée d'une pensée qui attristait son cœur. — Ces femmes, revenues à Dieu par l'efficacité de son zèle, se trouvaient souvent, en sortant de prison, dans une situation pénible et exposées par cela même à retomber dans leurs anciennes habitudes et leurs premiers égarements. Il fallait leur tendre une main secourable à l'expiration de leur peine. C'est ce que fit madame Hocquart en leur ouvrant un asile où elles pourraient être tout à la fois à l'abri du péril et de la nécessité. Cinquante de ces malheureuses femmes entrèrent dans la communauté de Sainte-Marie-Egyptienne, comme dans un port assuré; là le travail et l'assistance de la religion les prémunièrent contre de déplorables chutes. Nous pourrions nous étendre encore sur ce sujet, mais les bornes de cet écrit ne nous permettent pas de faire mention d'une multitude d'œuvres auxquelles s'associa cette dame bienfaisante. Disons seulement qu'aucun sacrifice ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de faire quelque chose d'utile aux pauvres

ou à la religion. C'est ainsi que, non-seulement sans regret, mais encore avec la joie des premiers chrétiens, elle vendit une belle propriété, afin de pouvoir multiplier ses aumônes.

Si la présidente Hocquart se rendait admirable par sa charité sans limite, elle ne l'était pas moins par une gaîté aimable et spirituelle, par sa simplicité et une humeur constamment égale. Aussi faisait-elle aimer la piété à tous ceux qui l'approchaient.

C'était dans la compagnie de sa vénérable tante, et à l'entourer des plus respectueux égards, que M. de Quelen passait tous les instants qu'il ne consacrait pas à son état : ce fut dans l'accomplissement de ce double devoir qu'il vit les Cent-Jours arriver à leur terme, et se reconstituer la Grande Aumônerie : il reprit ses fonctions de vicaire général dont l'exercice avait été suspendu par l'exil momentané de Louis XVIII; et à la messe d'actions de grâces célébrée à Saint-Sulpice pour le retour du roi, il prononça un éloquent discours, dans lequel il fit voir la main de Dieu rendant aux Français, après de nouvelles épreuves, les fils de Saint-Louis et de Louis XIV. Ce fut quelque temps après cela qu'une ordonnance fonda le chapitre royal de Saint-Denis : et le titre de chanoine de ce chapitre fut conféré à M. de Quelen, en sa qualité de vicaire général de la Grande Aumônerie. Cette distinction fut justifiée par les services qu'il rendit à l'Eglise de France par sa sagesse, la mesure de sa conduite, et sa dextérité durant les négociations pour le concordat de 1817, de même que dans le choix des évêques pour les sièges vacants ou

rétablis par ce même concordat. « Ce n'était pas,
» dit M. Picot, dans l'*Ami de la Religion*, une
» petite affaire que de nommer en même temps
» à environ cinquante sièges. M. de Quelen s'en-
» toura de toutes les lumières et fit mettre sur
» la liste des évêques à nommer des ecclésiasti-
» ques estimables revenus de l'émigration, d'au-
» tres restés en France, où ils avaient rendu de
» grands services comme grands-vicaires, curés,
» prédicateurs, etc. Rien ne fait plus l'éloge de
» sa sagacité dans les choix, que les refus nom-
» breux qu'il éprouva. Dix-neuf prélats ou ec-
» clésiastiques refusèrent les sièges qu'on leur
» offrait. Parmi eux étaient MM. Frayssinous,
» Legris-Duval, Maccarty, noms chers à la reli-
» gion et célèbres dans l'Eglise par leurs talents,
» leurs vertus et leurs services. »

CHAPITRE IV.

L'abbé de Quelen est promu à l'évêché *in partibus* de Samosate. — Il devient coadjuteur de Mgr de Périgord, sous le titre d'archevêque de Trajanople.

Son Eminence le cardinal de Périgord fut nommé par le roi à l'archevêché de Paris, par suite

de la nouvelle circonscription que le concordat assignait aux diocèses de France. Malgré sa pieuse résistance, malgré son âge avancé et les infirmités qui lui faisaient craindre de ne pas remplir dans toute leur étendue ses fonctions archiépiscopales, Louis XVIII persévéra dans son choix ; ce choix du reste était, dit le cardinal de Bausset, naturellement indiqué par tous les titres réunis sur la tête de ce prélat : l'âge, les honneurs, les dignités qui l'attachaient à la personne du roi, et surtout la vénération de toute l'Eglise de France, accoutumée à voir en lui le modèle de toutes les vertus épiscopales.

Contraint d'accepter une charge qu'il jugeait être au-dessus de ses forces, le cardinal de Périgord pria Sa Majesté de lui donner, pour l'aider comme suffragant dans l'administration du diocèse, le vicaire général de la Grande Aumônerie. Persuadé que l'archevêque était le meilleur juge de la vertu et de la capacité de son coopérateur, le roi, agréa cette demande, et le titre d'évêque de Samosate fut conféré à l'abbé de Quelen dans le consistoire tenu le 1^{er} octobre 1817. Tandis que la cour, le clergé, les fidèles se félicitaient, dans les intérêts de l'Eglise de Paris, de son élévation, l'abbé de Quelen, qui voyait dans l'épiscopat un fardeau redoutable, ne se le laissa imposer qu'en tremblant et avec cette sainte frayeur des premiers évêques du christianisme. La cérémonie de son sacre eut lieu le 28 octobre 1817, dans l'ancienne église des Carmes, avec un grand éclat et une grande pompe. Le prélat consécrateur, Mgr Cortois de Pressigny, avait pour assistants MM. de Coucy, archevêque de Reims,

et de Latil, évêque *in partibus* d'Amyclée. Un grand nombre d'évêques et d'archevêques se trouvaient alors à Paris, à cause du concordat ; tous s'empressèrent de se rendre à l'église des Carmes, et prirent place dans le sanctuaire, en formant un cercle autour de l'autel : un immense concours de fidèles ajouta encore à la majesté de cette cérémonie, déjà si majestueuse par elle-même, et si touchante à la fois. Dans ces instants solennels, tous les regards se tournaient vers celui auquel le prélat consécrateur conférait, au nom de Jésus-Christ, la plénitude du sacerdoce. Absorbé dans la pensée des grâces de son nouveau ministère, et des devoirs que ce ministère allait lui imposer, l'évêque de Samosate semblait ne rien voir de ce qui se passait autour de lui, dans cette enceinte sanctifiée depuis longtemps par la religion et consacrée encore dans nos jours néfastes par le sang des martyrs. Il demandait au Ciel avec une vive ferveur de lui accorder ces grâces précieuses ; ah ! sans doute, le Ciel a exaucé sa prière, puisque nous voyons qu'il a su comprendre, comme les Augustin et les Ambroise aux premiers siècles de l'église, et dans des temps moins reculés, comme les Charles Borromée, les François de Sales et les Fénelon, les obligations de l'épiscopat et s'en acquitter.

Lorsqu'il fut définitivement question d'organiser l'administration du diocèse, M. de Quelen porta M. de Périgord à choisir pour grands vicaires deux ecclésiastiques qui jouissaient à juste titre dans le clergé de Paris d'une réputation de sainteté et de savoir : M. Desjardins, le

sage conseiller et l'ami fidèle de M. de Quelen dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et M. Borderies, qui a plus tard occupé le siège de Versailles avec tant de distinction. Le cardinal, qui partageait l'opinion de l'évêque de Samosate et du clergé sur ses nouveaux grands vicaires, écrivait à M. Borderies au moment de sa nomination : « J'attendais avec impatience, mon cher » abbé, une occasion de vous donner des preuves » de mon estime. Je l'ai saisie avec autant d'em- » pressement que de plaisir dès qu'elle s'est pré- » sentée. Le catéchisme est le premier objet dont » nous devons nous occuper en embrassant no- » tre saint état : il faudrait dire qu'il est le plus » essentiel, parce que c'est en inculquant les » principes de la religion dans l'esprit et le cœur, » principes qui ramèneront tôt ou tard ceux qui » se laissent égarer par les passions, qu'on rend » le plus important service au plus grand nom- » bre. Mais après avoir rempli cette importante » fonction, vous vous êtes élevé plus haut, et en » annonçant dans la chaire de vérité ces vérités » que vous aviez inculquées dans la tendre en- » fance, vous y ramenez les personnes de tous » les âges en état de sentir la nécessité d'y re- » venir et de les pratiquer.

• J'ai la confiance que si la divine Providence » veut absolument, malgré mon incapacité, vu » mon grand âge et mes douloureuses et habi- » tuelles infirmités, que je sois archevêque de » Paris (1), elle me donnera, pour remplir cette

(1) Le cardinal s'exprime ainsi, parce que le veuvage de l'Eglise de Paris se prolongeait par suite des obstacles imprévus que rencontrait le concordat de 1817.

» difficile et effrayante carrière, les grâces et les
» lumières qui me sont si nécessaires, et m'in-
» diquera les ecclésiastiques vertueux, éclairés,
» jouissant de l'estime publique, qui m'aideront à
» remplir ses vues bienfaisantes, car il faut que ce
» diocèse devienne le modèle des autres. Je suis sûr que
» vous m'aidez, mon cher abbé, avec zèle et plaisir de
» tous moyens pour faire le bien que je désire et qui est
» si nécessaire. »

Les dignes choix que faisait l'évêque de Samosate, le bien qu'il opérait dans l'administration du diocèse, son aménité et le rare assemblage de ses vertus, donnaient chaque jour un nouvel accroissement à la confiance que l'archevêque avait en lui et à l'affection qu'il lui portait; aussi ce fut sans étonnement, mais avec une grande joie que le diocèse apprit que le roi, à la demande et sur la présentation de Son Eminence, avait agréé, le 24 septembre 1819, Mgr de Samosate pour la coadjutorerie de l'archevêché de Paris avec future succession. Louis XVIII qui était très-satisfait de cette nomination, dit en riant à M. de Quelen : « J'espère bien, M. le coadjuteur, que vous n'imiterez pas le cardinal de Retz. — Non, sire, repartit le prélat, je ne changerai jamais de bréviaire. »

Cependant les difficultés qui avaient empêché depuis deux ans la prise de possession du siège de Paris ayant été aplanies, les vicaires généraux annoncèrent dans un mandement que la cérémonie en aurait lieu le 8 octobre 1819, veille de la fête du premier évêque du diocèse; après avoir payé un légitime tribut au mérite et aux

vertus du cardinal, les grands vicaires disaient que Son Eminence ne se bornait pas au bien présent de ses ouailles, mais que sa sollicitude embrassant l'avenir avait pourvu, autant qu'il était en elle, à la perpétuité du bien qu'elle allait travailler à faire. « Elle s'est ménagé un successeur héritier de son esprit et de ses vues, et a prévenu par là, pour la suite des temps, une vacance toujours trop longue et dont l'expérience du passé a démontré les inconvénients. La mesure proposée au roi par Son Eminence est un véritable bienfait dont le diocèse de Paris est redevable à sa prévoyance paternelle. »

Le Souverain Pontife, dans le consistoire qu'il tint le 17 décembre suivant, transféra Mgr de Quelen de l'évêché de Samosate à l'archevêché de Trajanople (*in partibus infidelium*), avec la coadjutorerie de Paris (1).

L'installation du coadjuteur eut lieu dans l'église métropolitaine, le 12 février 1820. La cérémonie en fut faite par le vénérable archevêque, et dès lors la résidence de M. de Quelen fut à l'archevêché.

Nous ne pourrions omettre ici un hommage public que rendit M. Borderies à l'éminent mérite et aux vertus des deux prélats, dans un sermon qu'il prêcha à Saint-Thomas-d'Aquin, le jour de la fête de saint Denis, qui était en même temps l'anniversaire du baptême de M. de Quelen.

« Adressons, dit-il, de ferventes prières aux

(1) Ce titre d'archevêque de Trajanople était le même qu'avait autrefois porté le cardinal de Périgord, lorsqu'il était coadjuteur de Reims.

saints Martyrs dont la solennité nous rassemble, qui firent briller sur les Gaules la lumière de l'Évangile, et fécondèrent notre patrie par leurs sueurs et leur sang. Saints Apôtres de la France, entendez les prières d'une patrie qui vous fut toujours chère, et dont les longs malheurs réclament, plus que jamais, les preuves de votre sollicitude et les miracles de votre puissance. Et vous surtout, ô saint et premier Pasteur, qui jadis fûtes envoyé vers nos pères, et qui leur apprîtes à bénir le seul Créateur de l'univers et à prononcer avec amour et actions de grâces le nom si longtemps inconnu du Sauveur des hommes, veillez toujours sur votre troupeau, et défendez un héritage dont, par votre zèle, vos travaux et votre mort, vous fîtes autrefois la conquête ; mais veillez aussi sur ce Pontife révééré (1), que l'Église de Paris appelait par de si vifs désirs, et qui vient enfin la consoler de son long veuvage et de ses amères douleurs. Ah ! s'il est votre successeur, comme vous il est envoyé par le successeur de Pierre, comme vous il aime ses brebis ; comme vous il donnerait pour elles la preuve la plus généreuse de l'amour. Il est votre successeur : comment ne pas le reconnaître à la majesté de son front, au sourire si doux de ses lèvres, à la tendresse de ses regards, mais surtout à ces vertus qui, depuis si longtemps, le rendent l'honneur de l'épiscopat français, et dont le plus léger nuage, durant une si longue carrière, n'a jamais terni l'éclat. Que longtemps il étende sur nous sa

(1) Mgr de Périgord, archevêque de Paris.

houlette; que longtemps il nous distribue les pâturages de la vie; que nous nous courbions longtemps sous sa bénédiction paternelle; que longtemps il s'appuie sur ce prélat (1) qu'il forma par ses leçons, qu'il aime à appeler son fils, et dont la piété, les lumières et le courage l'entourent déjà par avance de l'honneur qui ne semble réservé qu'aux cheveux blancs. »

CHAPITRE VI.

Coopération de l'évêque de Samosate à l'administration du diocèse. — Le clergé et les fidèles déplorent la mort du cardinal et ne trouvent de consolations qu'en voyant Mgr de Quelen devenir titulaire du siège de Paris. — Le nouvel archevêque de Paris fait la visite générale du diocèse. — Dispositions testamentaires de Mgr de Périgord. — Le prince de Croï succède à Son Eminence en qualité de grand-aumônier.

L'âge et les infirmités du vénérable titulaire de l'archevêché de Paris lui rendaient très-nécessaire la coopération de l'évêque de Samosate, et c'était avec un zèle infatigable que le coadjuteur, en même temps qu'il prodiguait à

(1) Mgr de Quelen, coadjuteur du cardinal.

M. de Périgord les soins de la piété filiale la plus tendre, était sans cesse appliqué à l'administration du diocèse et aux affaires de la Grande Aumônerie. C'était encore ce digne et saint prélat qui accomplissait tous les devoirs du ministère extérieur. Il sacrait les évêques, faisait les ordinations, confirmait les militaires, les élèves des collèges et les fidèles de toutes les paroisses du diocèse, présidait les assemblées de charité, et se faisait entendre dans les chaires chrétiennes.

Ce fut alors qu'il prononça l'oraison funèbre du duc de Berry, assassiné le 13 février 1820, et dont les funérailles furent célébrées dans la basilique de Saint-Denis avec une pompe royale; après l'évangile de la messe funèbre, l'orateur prenant pour texte ces paroles du prophète Amos (1): *Je changerai vos jours de joie en jours de deuil, et vos cantiques de joie en lamentations.... Je plongerai Israël dans les larmes comme à la mort d'un fils unique*, retraça dans la première partie de son discours les vertus héréditaires des Bourbons et leurs bienfaits immenses; et, dans la seconde, il attendrit tous les cœurs en faisant le tableau douloureux et consolant des derniers moments du prince. Cette oraison funèbre émut constamment tous les cœurs; mais cette émotion fut plus vive encore lorsqu'on entendit ces dernières paroles: « O prince, cher et digne objet de nos larmes, on dit qu'à votre lit de mort vous regretâtes, en présence des va-

(1) Amos, VIII, v. 10.

» leureux chefs de l'armée, de n'avoir pu verser
» votre sang en combattant pour la France ;
» mais si votre mort lui ouvre les yeux, si elle
» lui découvre les véritables sources des tribu-
» lations qui pèsent sur elle, si elle les déter-
» mine à les arrêter et à les tarir, si elle apaise
» les désordres, si elle réunit les opinions di-
» verses dans un seul sentiment d'amour, si
» elle affermit le trône, si, en renouvelant la
» foi catholique, elle régénère, elle sauve cette
» belle et malheureuse France que vous aimiez
» tant, ah, prince ! consolez-vous, ne regrettez
» pas la vie ni la manière dont vous l'avez per-
» due. N'importe le lieu, n'importe le temps,
» n'importe la main, vous aurez servi la patrie
» plus que si vous eussiez arrosé les champs
» de bataille de votre sang généreux !... Vous
» pouvez dormir du glorieux sommeil de vos
» pères ; car, en mourant, vous aurez remporté
» la plus éclatante et la plus désirable des vic-
» toires ! »

Cette oraison funèbre, après avoir été enten-
due sous les voûtes de Saint-Denis avec un reli-
gieux recueillement, tourna encore à l'avantage
d'une bonne œuvre ; on l'imprima à un nombre
prodigieux d'exemplaires, et le fruit de la vente
fut appliqué à l'institut des Sœurs de Saint-An-
dré, qui se consacrent à l'instruction des enfants
pauvres, et que patronait et assistait alors l'in-
fortunée veuve du prince, S. A. R. Madame la
duchesse de Berry.

Cependant les forces du cardinal de Périgord
dépérissaient de plus en plus, et les craintes que
l'on avait de le perdre se réalisèrent le 20 octo-

bre 1821, alors que l'illustre prélat était âgé de quatre-vingt-cinq ans et deux jours.

Mgr de Quélen qui, dès le 14, lui avait administré les derniers sacrements de l'Eglise, qui lui avait, dans cet instant suprême, adressé quelques paroles saintes avec une profonde émotion, qui avait passé près de son lit les nuits lentes et pénibles d'une douloureuse agonie, Mgr de Quélen se conforma avec une religieuse ponctualité à toutes ses intentions exprimées dans son testament, et qui consistaient entre autres dans la charge de procurer par tous les moyens possibles le retour à Dieu et le salut du prince de Talleyrand, son neveu ; plein du désir de remplir le vœu de son auguste prédécesseur, le nouvel archevêque ne cessa, dès lors, de demander au Ciel ce salut qui devait consoler la terre et faire oublier de grands scandales : « *Tout ce que vous voulez, Seigneur, s'écriait souvent le pieux prélat, tout ce que vous voudrez, mais accordez-moi le salut de M. de Talleyrand !* »

Non moins humble en toutes choses que pénétré de reconnaissance envers celui dont il occupait la place, ce pontife, digne des beaux siècles de l'Eglise, adressait aux fidèles ces admirables paroles : « C'est pour vous faire entendre » les accents de la douleur que nous vous parlons pour la première fois, N. T. C. F. Depuis » longtemps des infirmités continuelles, un sensible affaïssement, de cruelles souffrances, » nous avaient averti de nous préparer à un sacrifice dont la consommation déchire notre » cœur comme s'il avait été imprévu. Quel-

» qu'inespérée que dût être la conservation d'un
» père si tendre, d'un pasteur si plein de zèle et
» de sollicitude, d'un pontife si précieux à l'Eglise
» de France et à ce diocèse, nous osions encore
» l'attendre de la miséricorde divine ; le Sei-
» gneur a vu couler nos larmes ; il sait quelle a
» été la ferveur de nos prières ; mais son adora-
» ble Providence a voulu nous l'enlever dans le
» moment même où il nous semblait le plus né-
» cessaire. Elle a voulu l'exiger de nous, cette
» séparation, que nous eussions retardée, s'il eût
» été possible, aux dépens de nos années.

» Hélas ! N. T. C. F., quelle tâche il nous laisse
» à remplir et comment le remplacer au milieu
» de vous ? Toutefois, soutenu par la grâce du
» divin Pasteur, nous nous proposons de mar-
» cher sur ses traces, d'approcher d'un si beau
» modèle, si nous ne pouvons atteindre à sa per-
» fection. Nous chercherons à nous le rappeler
» en tout ; confident de ses pensées, nous les
» avons recueillies avec soin, et nous nous féli-
» citons de n'avoir plus qu'à exécuter les des-
» seins de sa sollicitude pour acquitter, à votre
» égard, la dette sacrée de notre charge pasto-
» rale. Nous suivrons le plan qu'il nous a tracé
» lui-même, ses institutions qu'il nous a laissées ;
» en sorte qu'absent, il vous gouvernera encore ;
» il revivra dans celui qu'il appela tant de fois
» *l'héritier de sa tendresse* ; et que manquera-t-
» il à notre bonheur mutuel, N. T. C. F., sinon
» que vous nous donniez vos cœurs comme vous
» les lui aviez donnés, et que votre reconnais-
» sance envers lui fasse disparaître à vos yeux
» les différences que nos imperfections ne man-
» queront pas de laisser apercevoir. »

Dans ces paroles se manifestaient le cœur affectueux et l'âme noble de Mgr de Quelen ; il se montra également noble et affectueux dans sa réponse au chapitre de la métropole, aux vicaires généraux et aux archidiacres, lorsqu'ils vinrent lui rendre leurs devoirs : « L'hommage, » leur répondait-il, que le chapitre métropolitain vient offrir à son nouvel archevêque me coûte bien cher ; la perte que nous avons faite est immense ; je suis sûr, messieurs, que vous partagez ma douleur profonde. Les vertus de Son Eminence, la vénération dont elle était entourée lui donnaient une grande facilité pour faire le bien. Ces avantages disparaissent presque tous avec elle. Il en est un cependant qui n'a pas péri. C'est, messieurs, l'union étroite qui régnait entre vous, et qui vous attachait à elle. J'ai la confiance que ces sentiments subsisteront toujours, car son cœur est l'héritage le plus précieux qu'elle m'ait laissé : je le conserve tout entier pour vous. »

De même que tout le diocèse, la cour vit avec joie et une grande consolation l'avènement de Mgr de Quelen au siège le plus important du royaume. Louis XVIII, qui savait apprécier tout son mérite, lui dit entr'autres : « *Je regrette bien que vous ayez été coadjuteur de M. de Périgord ; et comme le nouveau pasteur semblait être surpris de ce langage, le roi ajouta : Sans doute, parce que cela me prive aujourd'hui du plaisir de vous nommer archevêque de Paris.*

La succession spirituelle de Mgr de Talleyrand se divisa alors entre M. de Quelen, placé par sa mort à la tête du diocèse de Paris, et S. A. le

prince de Croï, alors évêque de Strasbourg, depuis cardinal-archevêque de Rouen, et primat de Normandie, que le roi nomma grand-aumônier de France.

Désireux d'accomplir promptement les généreux desseins de son prédécesseur, Mgr de Quelen entreprit, à la grande satisfaction de Louis XVIII, une visite générale du diocèse, dont le cardinal avait, sans pouvoir la faire, reconnu l'importance et la nécessité. Partout Sa Grandeur s'annonça au nom de celui qui l'avait précédée, et dont l'affection, le respect, ainsi que la reconnaissance, lui inspiraient l'éloge; partout ses paroles produisirent des fruits de salut et de bénédiction.

CHAPITRE VII.

Sainte-Geneviève est rendue à l'exercice de la religion.
— Exaspération de l'impiété. — Troubles suscités dans quelques églises de Paris à l'occasion de la visite générale du diocèse et des prédications des missionnaires. — Intrépidité chrétienne du prélat. — Il reçoit le pallium.

En 1806, Napoléon avait ordonné que l'église sous le vocable de sainte Geneviève dont Louis XV avait jeté les fondements, fût rendue à sa pre-

mière destination. Cette pensée, qui honore l'empereur, ne se réalisa point à cause de la lenteur des travaux nécessaires pour prévenir la chute du dôme, et peut-être aussi par les guerres continuelles que la France soutenait alors. Ce ne fut qu'au retour des Bourbons que l'on pût lire au frontispice de ce monument une inscription latine qui se traduit ainsi : « *A Dieu très-bon et très-grand, sous l'invocation de sainte Geneviève, cette église a été dédiée par Louis XV et restituée par Louis XVIII.* »

L'ouverture de la basilique patronale de la vierge de Nanterre se fit avec une grande pompe, le 3 janvier 1822. Mgr de Quelen présida à cette auguste cérémonie, en présence de Monsieur, frère du roi, depuis roi lui-même sous le nom de Charles X; là on voyait encore les princes et les princesses de la famille royale, les grands dignitaires de l'Etat, et le père commun des fidèles, le Souverain Pontife, était représenté par son nonce apostolique entouré d'un grand nombre d'évêques et de cardinaux.

A la vue des populations accourues de toute part pour honorer la mémoire de leur patronne et vénérer ses précieuses reliques, en considérant les missionnaires de France aujourd'hui les pères de la Miséricorde, ayant à leur tête le vénérable abbé Rauzan, qui venaient avec un zèle apostolique desservir ce nouveau temple du Seigneur, à l'aspect de cet hommage solennel rendu à la religion le cœur de Mgr de Quelen ressentit une joie ineffable; mais cette joie se changea bientôt en amertume, car les ennemis de la religion, irrités de la restitution de l'église

de Sainte-Geneviève, firent un appel à l'inexpérience et aux passions de la jeunesse des écoles, en criant avec une fureur digne de nos plus mauvais jours contre ce qu'ils appelaient, dans leur injustice et par un étrange abus de mots, le *fanatisme religieux* et l'*intolérance des prêtres*.

Des troubles éclatèrent durant les exercices de la mission aux Petits-Pères (ou Notre-Dame-des Victoires), et les jours suivants ils se renouvelèrent avec plus de violence encore. Des cris farouches se mêlaient à l'harmonie des saints cantiques ; des insultes de tout genre, des chants grossiers et obscènes couvraient la voix des prédicateurs. De là on en vint aux voies de fait, et l'on porta des coups si multipliés et si violents, que l'abbé Dumesnildot, du nombre des missionnaires, faillit perdre la vie, et deux autres d'entre eux furent dans l'impossibilité de sortir de l'église ; mais à tant d'outrages et de fureur ces hommes de Dieu n'opposèrent que la prudence évangélique. L'archevêque monta lui-même en chaire, et se plaignit avec mansuétude et dignité des insultes dont on accablait des hommes inoffensifs qui, en prêchant la soumission à la loi de Dieu, ne tendaient qu'à procurer le bonheur et la paix des familles et de la société. Hélas ! ô honte, ô scandale donné dans un siècle qui se proclame le siècle des lumières et de la civilisation ! la voix de l'auguste pontife, des plaintes si légitimes, furent étouffées par d'horribles clameurs ; mais Mgr de Quelen ne se laissa intimider ni par les cris frénétiques poussés dans l'intérieur de l'église, ni par les rassemblements hostiles qui se formaient sur la place, et dans tous les abords

de l'édifice. Sa Grandeur, voulant partager les périls et le danger de ses coopérateurs, traversa de nouveau ces groupes de furieux, au milieu desquels on comptait des hommes à cheveux blancs, des députés même qui ne rougissaient pas d'exciter encore une jeunesse turbulente et égarée. Le courage avec lequel l'archevêque reparut au milieu des missionnaires durant ces jours critiques dans l'église des Petits-Pères et dans celles des autres arrondissements, fit voir tout ce qu'il y avait de noble et de sublime dans son âme ; nous verrons dans la suite qu'il se montra le même à travers des dangers plus grands encore, toujours calme, toujours serein et toujours prêt, comme il le dit lui-même dans un mandement du 9 octobre 1822, à tous les sacrifices : « *Soutenu par la force de Celui avec qui nous pouvons tout* (Phil. iv, 13). » Rassuré par les premières bénédictions que le Seigneur avait répandues sur son ministère, avide d'en moissonner de plus abondantes encore, brûlé d'une soif ardente pour le salut éternel de ses frères, pressé par une ambition divine, la seule qui lui fût permise, celle de les gagner tous à Jésus-Christ, rempli du désir de *leur livrer l'Évangile de Dieu aux dépens de tous les sacrifices, de sa vie même* (1^{re} Ép. aux Thess. II, 8), le digne successeur de saint Denis s'épargna si peu dans le cours de ces travaux apostoliques, que sa santé fut gravement compromise à la suite des exercices qui eurent lieu à Saint-Roch ; mais les alarmes du clergé et des fidèles se calmèrent bientôt, et ce généreux pontife put, après une courte interruption, se livrer avec un nouveau

zèle et une nouvelle ardeur à tous les devoirs de sa charge pastorale.

Ce fut en cette année 1822, le jour de l'Ascension, que le nonce du Pape, Mgr Macchi, archevêque de Nisibe et depuis membre du Sacré Collège, conféra le *pallium* à l'archevêque de Paris dans son église métropolitaine. Cette cérémonie fut très-solennelle ; pendant la grand'messe les deux archevêques, entourés de leurs insignes, occupèrent chacun un des deux trônes du chœur, et pour honorer le Souverain Pontife dans la personne de son représentant, Mgr. de Quelen lui fit, avant de les recevoir lui-même en sa qualité de chef de l'Eglise de Paris, porter l'encens, l'Evangile et la paix. Ce fut également Mgr. Macchi, dont la main vénérable bénit le peuple avant le dernier Evangile ; puis il s'avança vers le sanctuaire, et s'étant assis devant l'autel, il revêtit du *pallium* en récitant la formule du pontifical, Mgr. de Quelen, qui étant à genoux devant lui, prêta entre ses mains, sur le saint Evangile, le serment usité. Ensuite, les deux prélats, précédés d'un clergé nombreux, traversèrent le chœur et les nefs de la basilique en bénissant l'un et l'autre les fidèles, émus d'une cérémonie aussi imposante.

CHAPITRE VIII.

Mgr de Quelen est nommé pair de France; il est élu membre de l'Académie française.—Sacre de Charles X. — Voyage en Italie. — Douleur profonde de l'archevêque.

Le pallium conféré à Mgr de Quelen par le nonce apostolique lui-même, était un témoignage de l'estime profonde du Pasteur des pasteurs pour un prélat que les souverains pontifes Pie VII, Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, trouvèrent toujours prêt à soutenir et à défendre jusqu'à la mort les droits et les prérogatives de l'Eglise, mère et maîtresse de toutes les autres églises.

La cour de Rome reconnaissait encore avec une vive allégresse, dans le successeur de saint Denys, un ardent et zélé propagateur dans son diocèse de la dévotion au Sacré Cœur maintenant répandue dans presque tout l'univers catholique, et de la dévotion à l'Immaculée Conception de Marie, que le vénérable archevêque regardait, dans ces temps malheureux, comme une sauvegarde du troupeau confié à sa sollicitude pastorale.

En même temps que Mgr de Quelen était élevé en dignité par le Pontife romain, Louis XVIII, qui l'aimait et l'honorait, l'appelait à la Chambre des pairs (1). La France a conservé le souvenir de toutes les circonstances graves et solennelles, où sa parole éloquente et persuasive a éclairé la religion de la noble Chambre. On n'a pas oublié non plus l'admirable discours qu'il lut avec autant de modestie que de dignité et de grâce, lorsque l'Académie française lui ouvrit ses portes (2).

L'année suivante, l'archevêque de Paris qui onze mois auparavant avait assisté Louis XVIII à ses derniers moments avec Son Altesse le prince de Croï, grand-aumônier de France, et Mgr Fraysinoux, évêque d'Hermopolis, se trouva à Reims au sacre de Charles X. Là, dans cette antique basilique où tant de glorieux monarques avaient reçu la consécration des mains de la religion, le prélat, ému jusqu'aux larmes, vit *le nouveau roi recevoir la même consécration, et avec elle l'abondance des grâces que le Seigneur réserve aux princes religieux et fidèles : rosée des dons excellents qui, du monarque, devait descendre jusqu'au plus faible sujet, et qui, du chef, devait découler jusqu'aux extrémités du corps social, partout avec une vie nouvelle, une nouvelle joie et de nouvelles consolations* (3). Puis,

(1) Ordonnance royale du 31 octobre 1832.

(2) L'illustre archevêque, élu au mois de juillet 1824 à la place vacante à l'Académie française par la mort du cardinal de Bausset, fut reçu membre de cette Académie en séance solennelle, le 25 novembre.

(3) Mand. de Mgr. de Quelen, du 1^{er} juin 1825.

lorsque le roi, rentré dans la capitale de son royaume se rendit à Notre-Dame le 6 juin 1825, l'archevêque de Paris lui adressa ces paroles :

« Sire la consécration royale n'est point, aux
» yeux de la foi une simple cérémonie significa-
» tive des droits du souverain, et du devoir
» des sujets. Instituée par Dieu lui-même, elle
» opère ce qu'elle signifie ; celle que Votre Ma-
» jesté vient de recevoir aura la double vertu
» de vous faire régner avec sagesse et de nous
» faire obéir avec honneur. — Aussi, tandis que
» le roi *se rejouit dans la force de Dieu* et dans
» les grâces qui lui ont été communiquées par
» l'onction sainte, le peuple tressaille d'allégresse
» à la vue des bénédictions et des douceurs qui
» doivent rejailir sur lui à cause de la piété
» profonde de son roi ; et le chrétien consolé
» contemple avec attendrissement dans votre
» personne sacrée l'ange que le Seigneur envoie
» à son Eglise et l'évêque qu'il établit au dehors
» pour protéger sa marche et faciliter son péle-
» rinage.

Cependant la santé de Mgr de Quelen s'affaiblissait sensiblement et toute application lui devenait pénible ; les hommes de l'art qui n'étaient pas sans inquiétudes, et le docteur Caillard surtout, l'ami intime du prélat, jugèrent que Sa Grandeur avait besoin de la distraction d'un voyage. Cédant à leur opinion et à leurs conseils, l'archevêque se décida pour l'Italie, désireux, outre l'intérêt qu'il devait trouver dans ce voyage au point de vue des arts et des monuments, de satisfaire sa piété par la visite du tombeau des saints apôtres, et de ces lieux que tant

de religieux souvenirs rendent célèbres et vénérables. Le prélat avait également un ardent désir de déposer le tribut de ses hommages aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, et le jubilé qui s'ouvrait alors dans la ville éternelle devenait un motif de plus pour l'engager à y diriger ses pas.

Parti de Paris le 13 juin 1825, en la compagnie de deux de ses grands vicaires, M. Desjardins, et M. Borderies, Mgr de Quelen était le 22 à Milan, où il pria, dans son insigne basilique, au tombeau de saint Charles Borromée, et offrait ses hommages à François I^{er} empereur d'Autriche. Le 27 du même mois il arriva à Rome, et assista, deux jours après, aux augustes cérémonies de la fête de saint Pierre.

Nous empruntons à la correspondance de l'abbé Borderies quelques passages sur le séjour du prélat dans la capitale du monde chrétien.

» Enfin nous voilà à Rome, et déjà sur le point
» de la quitter pour aller vers Naples. Vous ju-
» gez, d'après cette rapidité, que nous ne voyons
» rien qu'en courant : mais que de belles et ad-
» mirables choses ! et surtout quelles douces
» impressions pour les enfants de la foi ! — Tout
» ici parle pour elle, et l'on ne peut faire un
» pas sans y rencontrer la puissance de notre
» Maître, et les monuments de l'amour de ses
» disciples. Nous avons eu le bonheur d'arriver
» l'avant-veille de la Saint-Pierre. Pour cela nous
» avons eu besoin de courir jour et nuit. En
» effet depuis Paris jusqu'à Rome nous ne nous
» sommes arrêtés que deux fois ; Mais toutes les
» fatigues sont oubliées à la vue seule de Saint-

» Pierre. Quelle majesté ! quelle magnificence !
» quelle consolation de lire sur la coupole ces
» ineffaçables paroles : *Tu es Pierre et sur cette*
» *pierre je bâtirai mon Église, et les portes de*
» *l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* —
» Mais c'est surtout le jour et la veille même de
» Saint-Pierre que ce temple le plus auguste de
» l'univers présente à la piété le plus consolant
» spectacle. On n'est plus sur la terre, on est
» transporté dans le ciel ! — Cette basilique im-
» mense, remplie de fidèles qui attendent la ve-
» nue du vicaire de Jésus-Christ, les troupes et
» la musique qui les précèdent, bientôt un pro-
» fond silence, un clergé innombrable paré de
» riches ornements ; les évêques et les cardi-
» naux plus magnifiques encore ; enfin le Père
» des chrétiens, l'image visible de Dieu porté
» sur un trône d'or, avec sa piété profonde,
» son recueillement, sa bonté, et jusqu'à sa
» pâleur qui inspire quelque chose de plus ten-
» dre et tempère le respect par une sorte de
» compassion filiale.

» La veille de la fête, nous avons eu le
» spectacle de l'illumination de la coupole de
» Saint-Pierre, et un fort beau feu d'artifice.
» Tout ce que l'on fait de plus beau en France
» dans ce genre n'est rien en comparaison, vous
» auriez pris la coupole pour une belle couronne
» de pierres précieuses dont l'éclat est doux et
» recrée les yeux sans les fatiguer. Mais, ce qui
» est incroyable, c'est que cette illumination si
» vaste, change tout à coup en cinq minutes,
» comme par enchantement, et offre une déco-
» ration plus brillante encore et dont le dessin

» est absolument différent. Le feu d'artifice
» était fort beau et a duré une demi-heure. —
» Le lendemain, pareille illumination, mais feu
» d'artifice tout différent. On peut dire qu'il
» était en l'honneur du roi de France, car il re-
» présentait le portail de Reims. »

Une lettre de Mgr de Quelen ajoute encore à l'intérêt que l'on trouve dans le récit de son grand-vicaire.

« Nous n'avons, écrivait ce prélat le 9 juillet
» à Paris, nous n'avons qu'à rendre grâce à
» Dieu du succès de notre voyage.....

« Aujourd'hui nous avons rempli les condi-
» tions prescrites pour gagner le jubilé, et nous
» espérons l'avoir gagné. Je n'ai pas besoin de
» vous dire que tout le diocèse de Paris nous
» était présent, et Dieu m'est témoin qu'il ne s'est
» pas passé un seul jour où je n'aie cherché à
» intéresser en sa faveur tant de saints et de sain-
» tes dont la mémoire est ici toute présente. — Ce
» que je ne veux pas laisser ignorer non plus,
» c'est la cordialité, la bienveillance, les atten-
» tions, les prévenances et jusqu'aux délicates-
» ses dont nous avons été, et dont nous sommes
» ici continuellement l'objet. Le Saint-Père, qui
» nous a accueilli avec tant de bonté, a voulu
» nous faire sortir de notre hôtel pour nous lo-
» ger dans un palais tenant au séminaire, dit
» l'Apollinaire, on a pourvu à tous nos besoins
» avec recherche; il a fallu nous laisser faire et
» ne conserver d'empire que sur notre cœur
» pour sentir tous les mouvements de la recon-
» naissance, car nous n'avons pas assez de nos
» lèvres pour l'exprimer..... Nous espé-

» rons être à Paris vers le 12 août pour y célé-
» brer la grande fête de Marie. Je me rappelle
» au souvenir de tous ces Messieurs du conseil
» du chapitre et du clergé. J'ai déjà mis leurs
» hommages avec les miens aux pieds du Saint-
» Père et j'ai reçu la bénédiction pour nous
» tous; je la prendrai de nouveau en partant.
» Il me tarde de revenir, et je n'aspire qu'à re-
» tourner *ad oves mihi commissas* (*aux brebis qui*
» *m'ont été confiées*) pour leur rendre, selon les
» forces que Dieu voudra me donner, tous les
» bons offices qu'elles ont droit de réclamer de
» moi. »

Il y a des circonstances et des particularités que la modestie du prélat nous eût empêché de connaître si elles n'eussent été rendues publiques par ceux qui en avaient été les témoins. — Ainsi, lorsque M. le duc de Laval, alors notre ambassadeur à Rome, lui demanda s'il avait l'intention de visiter le cardinal Fesch, le prélat répondit : — « Comme Français, je suis venu voir
» le représentant du roi; comme prêtre et
» comme évêque, ma première visite dans Rome
» est pour le Souverain Pontife; en quittant
» l'audience de Sa Sainteté, la reconnaissance
» me conduira chez le cardinal Fesch, à qui j'ai
» tant d'obligations. »

On trouve, dans la correspondance de M. Borderies, un trait caractéristique des prévenances et des attentions que l'on eut dans la ville sainte pour Mgr de Quelen, qui montre en même temps jusqu'à quel point ont été portés les sentiments d'estime qu'on avait pour lui et qui étaient la source de ces attentions et de ces prévenances. —

Le Pape régnant alors voulut, à l'occasion de la fête des Apôtres, qu'on mit sous ses yeux les principales cathédrales du monde catholique et choisit la basilique de Reims, ordonnant que, par une illumination, on figurât la magnifique façade de cette église; Léon XII ne laissa point ignorer que c'était en l'honneur de Mgr de Quelen qu'il avait fait ce choix; c'est ainsi qu'il fut donné à ce prélat, en Italie, de retrouver, dans l'un de ses monuments les plus insignes, la France qu'il aimait tant.

Après avoir visité Naples, l'archevêque fut de nouveau reçu par le Saint-Père, qui lui donna les bustes de saint Pierre et de saint Paul, en bronze doré, enrichis de reliques de ces grands apôtres. Le prélat, de retour à Paris, voulut que ce don précieux fût déposé dans le trésor de Notre-Dame, et confié à la garde perpétuelle du chapitre.

Ici se place naturellement un trait qui honore un ecclésiastique du diocèse de Grenoble: le prélat avait à peine mis le pied sur le sol français, qu'il se présenta chez le curé de Grignon, demandant à pouvoir célébrer la sainte messe: — Je le veux bien, répondit le pasteur à l'archevêque dont il ne pouvait reconnaître la dignité, parce que sa croix pectorale se trouvait cachée, et qu'il était en habit de voyage, — je le veux bien, mais je vous prie de me montrer vos lettres d'ordination. — Je ne les ai pas, monsieur le curé. — Dès lors il m'est impossible de vous donner la permission d'offrir le saint Sacrifice. J'en suis empêché par les statuts diocésains, qui sont ma règle. — Là-dessus, l'abbé Desjardins demande au

curé de Grignon s'il est bien vrai qu'il refusera de permettre à l'archevêque de Paris de dire la messe dans son église; à ce nom vénéré, le pasteur, se mettant à genoux devant le prélat, demanda sa bénédiction pour ses paroissiens et pour lui, et mit à sa disposition et l'église et le presbytère. A quelque temps de là, l'illustre voyageur recommandait, dans les termes les plus pressants, ce bon curé à son évêque, admirant, comme il le disait, et sa conduite et sa régularité dans cette circonstance.

La rentrée de l'archevêque dans son diocèse fut marquée par une perte qui le pénétra d'une vive et profonde douleur. Madame Hocquart, sa tante, était allée au-devant de lui jusqu'en Bourgogne au château de la Roche, appartenant à M. Sallier, son parent, chez lequel le prélat devait s'arrêter. Après une entrevue aussi douce qu'affectueuse, cette pieuse dame promit à son neveu de le rejoindre bientôt à Paris, mais le Ciel en décida autrement. Le 17 août sa voiture versa entre Joigny et Saint-Aubin par l'imprudence d'un postillon; elle eut la tête fracassée par la roue et expira deux heures après, étant âgée de 72 ans.



CHAPITRE IX.

L'archevêque de Paris se rend en Suisse. — Translation des reliques de saint François de Sales. — Nouvelles épreuves. — Mort du comte Auguste de Quelen. — Talma. — Le duc de Vicence. — Exercices en l'honneur de la Passion. — Translation des reliques de saint Vincent de Paul. — Popularité de Mgr de Quelen. — Il refuse le ministère des affaires ecclésiastiques. — Paroles du roi Charles X.

L'année suivante, Mgr de Quelen, qui regardait la résidence comme un devoir rigoureux, s'absenta de nouveau de son diocèse, mais ce ne fut que pour un temps très-court, et encore ne céda-t-il qu'à un motif de tendre piété. Il désirait assister à la translation des reliques de saint François de Sales et de sainte Chantal. Accompagné de l'abbé Quentin, chanoine de Notre-Dame, et de l'abbé Gallard, vicaire général et curé de la Madeleine (mort évêque de Meaux), il traversa rapidement la Suisse; mais on peut, malgré cela, dire que son voyage fut un triomphe continu; partout il fut entouré des plus respectueux hommages, partout les populations se pressaient sur son passage et demandaient sa bénédiction. A Annecy, le syndic le reçut avec

honneur à sa voiture et lui offrit l'hospitalité; puis, le lendemain (21 août), jour de la translation solennelle des saintes reliques, il officia pontificalement à la cathédrale en présence du roi et de la reine de Sardaigne, de huit évêques, d'environ quatre cents prêtres, et au milieu d'un immense concours de peuple. Il prit place le 22 août à la table du roi, fixant les regards et captivant les cœurs par la dignité de son maintien, la grâce de ses paroles et l'aménité de ses manières.

Poursuivant son voyage avec le désir de rentrer promptement à Paris, le prélat visita la nouvelle église de Ferney, Fribourg, Notre-Dame-des-Ermites et plusieurs monastères célèbres. Dans l'abbaye de Rheinan, il confirma plus de six mille personnes! Son cœur d'évêque était ravi à la vue d'une si grande affluence, et là il a pu, comme un jour à Saint-Sulpice, à la suite d'une communion générale, s'écrier: « *Après le ciel, il n'y a rien de plus beau.* »

Au retour de ce voyage, comme lorsqu'il revint d'Italie, Mgr de Quelen fut frappé d'un affreux malheur; il avait promis au comte Auguste, son frère, de le visiter dans ses domaines de Champagne. Souriant à cette pensée, il hâtait de ses désirs le moment de cette réunion. Mais quelle fut sa douleur quand, en mettant le pied sur le seuil du château, il apprit que ce frère chéri avait été enlevé à la vie comme par un coup de foudre, et que la veille on avait célébré ses funérailles.

L'archevêque était à peine rentré dans son diocèse, qu'il apprit qu'un acteur célèbre, Talma,

était atteint d'une maladie mortelle; il résolut d'aller le visiter et de tout faire pour le ramener à Dieu. Il espéra un instant que ses désirs seraient accomplis, Talma ayant été instruit et touché des marques d'intérêt que lui portait le prélat; mais de cruels amis empêchèrent que l'archevêque parvint jusqu'au malade, qui rendit le dernier soupir le 19 octobre 1826, sans les secours de la religion. — Le saint zèle de Mgr de Quelen eut des résultats plus heureux pour M. de Caulaincourt, duc de Vicence, qu'il disposa, par ses entretiens, à une fin chrétienne, et à qui il administra lui-même les derniers sacrements. Le malade, qui avait témoigné le désir que toute sa famille et tous ses domestiques fussent présents à cette cérémonie suprême, répondit avec piété et d'un ton ferme aux questions qui se trouvent dans le rituel. Puis il donna sa bénédiction à tous les siens, en leur recommandant d'observer avec fidélité les devoirs de la religion, et principalement de fuir le *péché de vanité*. Telles furent ses propres paroles. Toujours charitable et compatissant, Mgr de Quelen l'avait exhorté à accepter la mort, et après la récitation qu'il fit lui-même des prières des agonisants, offrit de passer la nuit à ses côtés; mais l'état de M. de Coulaincourt ne permit pas que cette offre fût acceptée.

Au milieu de ces sollicitudes, qui sont comme un monument de sa tendresse paternelle, de même que dans tous les soins pénibles et continuels de l'administration d'un vaste diocèse, Mgr de Quelen n'oubliait pas que l'évêque est, selon l'Écriture, le chef de la parole (*dux verbi*).

C'est pourquoi il établit dans sa cathédrale, pour tous les vendredis de carême, un exercice en l'honneur de la Passion de Jésus-Christ, il prêcha lui-même chaque vendredi pendant la sainte quarantaine, dans les années 1828, 1829 et 1830, jusqu'à ce que la révolution qui conduisit Charles X en exil le força à interrompre ces prédications annuelles; empruntant sans cesse, et de la manière la plus heureuse, des pensées, des images et des textes à l'Écriture, il faisait l'histoire de la Passion et en tirait des réflexions également propres à instruire et à toucher. Ses discours variaient tous les ans dans la forme et dans l'expression, mais c'était toujours la même piété entraînant, les mêmes mouvements de foi, un attrait et un intérêt toujours croissant. Aussi l'affluence devenait-elle chaque année plus considérable autour de la chaire de vérité.

En avril 1830, l'archevêque éprouva une bien douce consolation dans l'assentiment et les bénédictions des fidèles qu'édifiaient les hommages et les honneurs préparés par son zèle à saint Vincent de Paul; après avoir dignement loué dans un mandement ce saint si cher à notre patrie et à l'humanité tout entière, le prélat finissait cet éloge magnifique en parlant de la châsse consacrée par la gratitude et la foi aux précieux restes de ce vénérable instituteur de tant d'œuvres impérissables, dont le nom seul et le souvenir rappellent tous les bienfaits de la plus sublime et de la plus infatigable charité (1). La

(1) Cette châsse, à jour sur les côtés, est en argent, et a sept pieds de long; elle se termine en cintre par

translation des reliques du saint eut lieu le 25 avril 1829 ; de la métropole où elles avaient été exposées à la vénération publique, la procession se rendit dans la rue de Sèvres à l'église des Lazaristes ; en tête du pieux cortège marchait une députation de la paroisse de Clichy-la-Garenne ; précédés de la croix processionale et de la bannière de leur patron, ils avaient voulu se mêler aux honneurs rendus à saint Vincent de Paul, qui avait été le pasteur de leurs ancêtres ; après eux venaient, bannières déployées, les associations d'hommes de Saint-Joseph et de Sainte-Geneviève qui faisaient entendre de solennels cantiques ; puis, en grand nombre, les bons frères des écoles chrétiennes suivis de tous les séminaristes de Saint - Sulpice (de Paris et d'Issy), de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, des Irlandais des missions Etrangères, de Picpus et du Saint-Esprit. Il y avait encore tous les prêtres des paroisses, des collèges, des communautés, les curés des environs de Paris, et tous ceux de la capitale, en étole ; on y avait surtout les yeux fixés sur les prêtres de la Mission, qui, dévoués et dignes enfants du saint en l'honneur de qui on célébrait cette fête, devaient y avoir une place privilégiée ; ils s'avançaient de chaque côté de la chaise dont ils formaient pour ainsi dire l'escorte, et tour à tour au milieu d'eux des associés de Sainte-Geneviève revêtus d'aubes magnifiques, et formant trois divisions, portaient cet auguste et glorieux fardeau. Avec quel at-

le haut, et est enrichie d'ornements et couronnée par un groupe d'anges entourant saint Vincent de Paul qui s'élève dans la gloire.

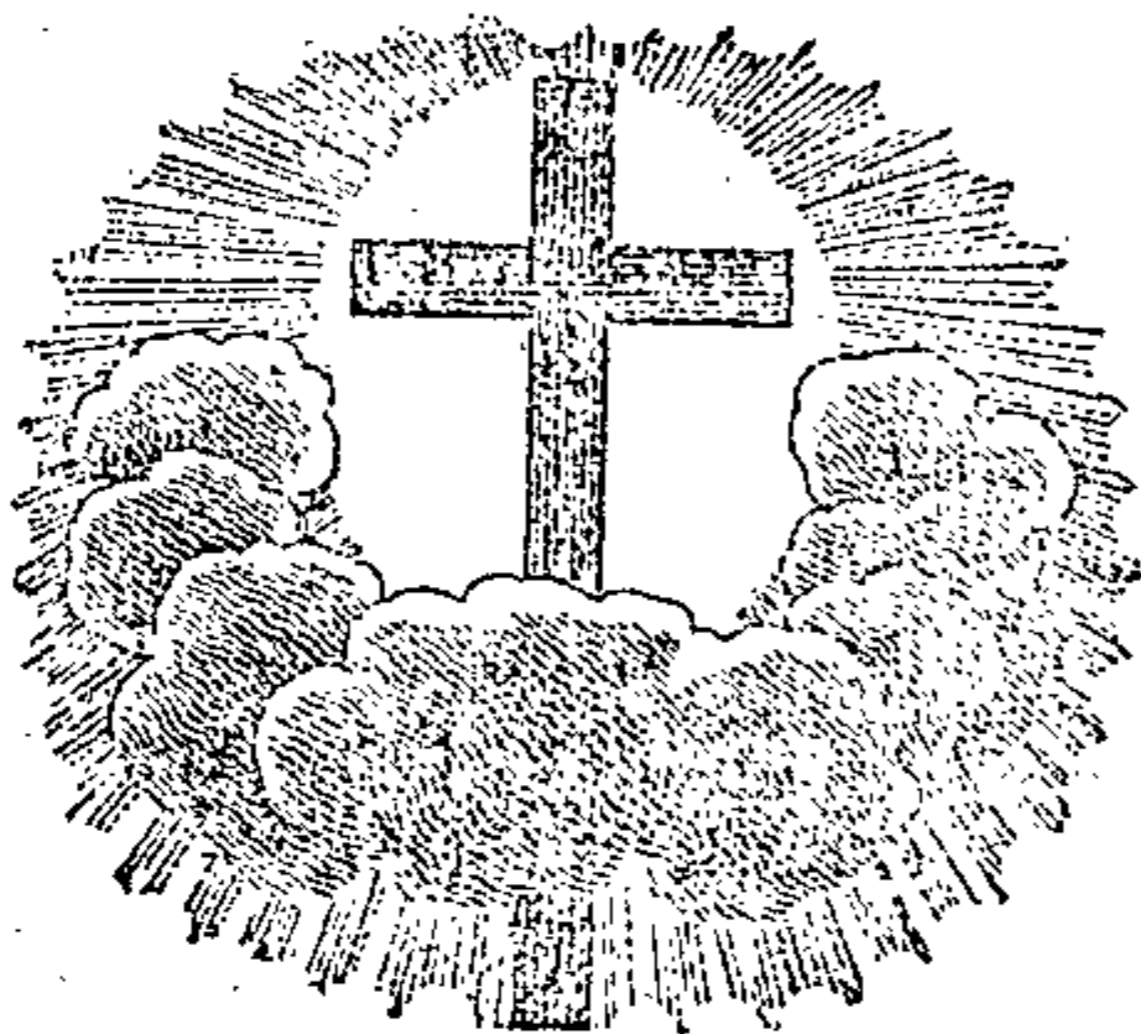
tendrissement ne contemplait-on pas dans cette auguste cérémonie, les sœurs de la Charité sorties par plusieurs centaines de la maison Mère et de leurs autres établissements de Paris, on accourant en foule de la banlieue et des points les plus éloignés de la France pour honorer leur fondateur. A côté de ces anges de la terre on reconnaissait un groupe d'enfants - trouvés, réunis à quelque distance de la chaise, comme pour rappeler à la multitude qu'ils étaient redevables à celui dont cette chaise renfermait les reliques, de leur existence, de leur éducation chrétienne et de tous les soins maternels dont ils sont l'objet. Les chanoines de Saint - Denis et de divers chapitres précédaient le chapitre métropolitain, derrière lequel on remarquait le clergé de la chapelle du roi; enfin l'épiscopat était représenté par dix-sept de ses membres; c'étaient NN. SS. les évêques de Versailles, de Grenoble, de Bayeux, de Soissons, de Chartres, de Nancy, de Samosate, de Châlons, de Moulins, l'ancien évêque de Tulle, les évêques de Belley, d'Amiens, d'Evreux, du Mans, de Montauban, l'archevêque nommé de Sens et M. l'archevêque de Paris en chape avec la crosse et la mitre; il était assisté de deux de ses grands vicaires, et suivi des hauts dignitaires de l'Etat, et d'une foule de personnages éminents par leurs vertus et leur naissance.

Dans la joie de son cœur, M. de Quelen, en protestant contre la presse incrédule qui avait cherché à intimider le pouvoir, qui s'était élevé contre l'illégalité des processions, qui avait, par d'indignes railleries, contesté l'authenticité de la

relique, Mgr de Quelen, prenant tout le diocèse à témoin de cette translation solennelle, disait dans son mandement quelques jours après :
« Voilà, N. T. C. F., ce qui a été vu par plus de
» trois cent mille témoins, à la tête desquels
» nous devons citer, avec un juste éloge, vos ma-
» gistrats si recommandables et tant d'illustres
» personnages qui se sont fait un devoir et un
» honneur de donner en cette circonstance l'écla-
» tant témoignage d'une religion sans faiblesse
» comme sans ostentation ; nous ne disons pas
» assez : voilà ce que la population presque entière
» de cette immense capitale peut attester. Partout
» sur le passage des reliques de l'*homme de Dieu*,
» depuis l'église métropolitaine où la foule s'était
» succédé pendant un jour entier, jusqu'à la
» chapelle de Saint-Lazare, où elle n'a cessé
» d'abonder pendant toute la neuvaine, partout,
» dans les rues, jusque sur le toit des maisons,
» comme l'Évangile remarque qu'on le voyait
» sur le passage de Jésus-Christ, l'affluence, le
» respect, les transports ; partout l'allégresse sur
» les visages, et sur les murailles elles-mêmes
» les signes les moins équivoques de religieux
» hommages et d'une vive satisfaction. »

Ce qui se passa dans cette imposante solennité prouve combien à cette époque Mgr l'Archevêque était apprécié et aimé du peuple de Paris. Cette popularité, que le prélat méritait si bien, inspira au prince de Polignac la pensée de l'associer au ministère en l'appelant aux affaires ecclésiastiques ; mais Mgr de Quelen, qui ne connaissait que trop les hommes et les choses, ne se faisant point illusion sur les obstacles que

rencontrerait à chaque pas l'administration nouvelle, refusa cet offre, alléguant que sa présence dans le conseil ne ferait qu'augmenter les embarras d'une position déjà si difficile. — Mais si l'archevêque de Paris fuyait les dignités et les honneurs, il était tout entier à ses amis. — Quoi de plus touchant que ce qui se passa alors ! — Apprenant, dans les premiers jours de mars 1830, que le comte Auguste de Cafarelli était alité, et sur le point d'être lui-même dans le deuil par la mort de sa belle-mère, la comtesse d'Hurvilly, Mgr de Quelen alla à l'instant au château et annonça à Charles X qu'il voulait partir sans délai et se rendre auprès de cette famille désolée qu'il aimait si tendrement. Le roi opposa quelques objections à ce voyage de près de cinquante lieues, surtout pendant le carême et la session des chambres. Mais le prélat repartit : qu'à ses yeux son premier devoir était d'aller consoler M. de Cafarelli et sa famille. Alors le roi n'insista pas et lui dit : Partez, Mgr l'Archevêque, vous êtes digne d'avoir des amis.



CHAPITRE X

Les journées de juillet. — Envahissement et pillage de l'archevêché. — Le docteur Caillard se rend à Conflans pour prévenir l'archevêque de ce qui se passe et du danger qu'il court. — Sollicitudes du prélat pour M. Desjardins. — Entrée dans Paris. — La Salpêtrière. M. Geoffroy Saint-Hilaire. — Bons offices et prière de Mme la duchesse d'Orléans.

L'archevêque venait de terminer la visite qu'il faisait chaque année dans une partie du diocèse et s'était retiré dans sa maison archiépiscopale de Conflans ; il ne quitta cette résidence que le 11 juillet 1830, pour venir recevoir le roi à Notre-Dame, après la conquête d'Alger, et ensuite le 24 pour confirmer à Neuilly le duc de Nemours et la princesse Clémentine. Le lundi 26, il présidait son conseil à l'archevêché, et ce fut là qu'il apprit, par le *Moniteur*, la publication des ordonnances. Paris fut calme et paisible durant tout le jour, et dans la soirée, quand le prélat reprit la route de Conflans, rien ne faisait présager que le lendemain l'insurrection éclaterait d'une manière aussi terrible.

Le 28, des hommes furieux se présentèrent en assez grand nombre à la principale grille de

l'archevêché, près du petit Pont-aux-Doubles ; ils demandèrent avec rage que la grille leur fût ouverte, parce que, disaient-ils, ils venaient pour s'emparer de l'archevêque, et le pendre au drapeau aux trois couleurs, qui flottait depuis quelques heures sur l'une des tours de la cathédrale.

Le palais était désert ; il n'y avait pour le garder que les deux concierges, dont l'un, se présentant à cette bande d'hommes exaspérés, leur dit par deux fois, d'un ton ferme, que le prélat n'y était pas ; ils se retirèrent ; mais le lendemain, 29, ils revinrent plus nombreux et plus menaçants, assiéger de nouveau la grille, criant à tue-tête qu'ils voulaient chercher dans les caves 4,000 *fusils*, et les *jesuites* qu'on y avait *cachés*. Le concierge eut beau leur affirmer qu'il n'y avait ni *jesuites* ni *fusils*, il n'en fut pas même écouté, et, pour sauver sa vie, il se trouva forcé de leur ouvrir. Au même instant, ils furent joints par douze ou quinze cents hommes, et trois ou quatre cents femmes qui venaient de franchir les grilles du jardin.

Sous le ridicule prétexte de chercher des armes et des *jesuites*, les envahisseurs se plongeaient dans une ivresse qui ajoutait encore à leur fureur, de telle sorte qu'en peu de temps le palais fut dévasté : les serrures de la caisse et des bureaux forcés ; l'argent, de beaux reliquaires, divers objets de prix dérobés ; les titres, les anciennes archives du diocèse, tous les papiers, tous les registres déchirés et jetés dans la cour, les riches boiseries, les meubles, les tentures, les glaces, les livres, les tableaux lacérés,

brisés ou brûlés; l'argenterie, propriété de la ville de Paris, volée en partie, en partie déformée; un pillage affreux à tous les étages et dans tous les appartements et jusque dans les moindres réduits; des ruines et la désolation partout, telle fut l'œuvre de moins de sept heures.

La Providence, qui n'avait pas permis que Mgr de Quelen se trouvât à l'archevêché au moment où il fut envahi, continua à le protéger d'une manière merveilleuse. — On avait, le mercredi 28, transporté à l'Hôtel-Dieu environ cinq cents blessés, qui étaient remis aux médecins, et entre autres au docteur Caillard, médecin sédentaire de l'hospice. Or, ces hommes, aveuglés et exaspérés par les calomnies répandues avec acharnement contre l'archevêque, disaient *que c'était un scélérat qui faisait tirer sur le peuple* (1), *qu'il fallait le tuer et qu'on allait le chercher partout*. — M. Caillard, médecin de l'archevêque en même temps que son ami intime, ne perdit rien de ces paroles menaçantes et prit la résolution d'aller aussitôt le prévenir du danger qui le menaçait. Le docteur arriva à Conflans non sans quelque difficulté et quelque

(1) Cette exaspération venait de ce que des hommes, qu'on ne saurait qualifier, s'étaient revêtus de costumes ecclésiastiques qu'ils avaient trouvés dans les appartements, et ayant mis sur leur tête des bonnets carrés, tirèrent par les fenêtres plusieurs coups de fusil. Ils voulaient par là faire croire au peuple que les chanoines avaient fait feu sur lui; comme si seize prêtres, qui composaient le chapitre, dont plusieurs avaient soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans, eussent pu penser défendre le palais! mais que ne peut-on pas persuader à une multitude ignorante et furieuse!

péril. — Le prélat était à déjeuner avec ses grands-vicaires. — « Un couvert, dit-il, pour M. Caillard. » — « Monseigneur, reprit aussitôt le médecin, il ne s'agit pas de déjeuner, mais de vous sauver et à l'instant même; on veut vous tuer, on vous cherche, et comme on sait le chemin de Conflans, on y sera bientôt. » Et comme l'archevêque paraissait ne pas croire à un danger aussi imminent, et encore moins vouloir se déguiser et se sauver, M. Caillard, insistant, lui dit avec une certaine vivacité : « Monseigneur, je vous le répète : Changez de costume au plus vite et partez. » Sur ces entrefaites, arriva le maire de Charenton, homme de bien et de bon conseil qui tint le même langage. — « Mais où voulez-vous que j'aille, interrompit le prélat; *je ne veux ni ne dois quitter mon diocèse; dans les circonstances périlleuses, la place du pasteur est au milieu du troupeau.* » — « C'est ma pensée, reprit le docteur, mais je n'osais l'exprimer à Votre Grandeur; le parti que vous prenez est le plus digne de vous et peut-être aussi le plus sûr. Eh bien! monseigneur, venez à l'Hôtel-Dieu, je vous cacherais, moi! »

Enfin l'archevêque céda; mais, considérant aussitôt qu'il n'était pas seul, il dit au maire de Charenton et à son médecin : « *Ah ça! je vous préviens que je n'abandonne pas M. l'abbé Desjardins; il m'a rendu de grands services, il a été un père pour moi; je le sauverai avec moi ou je mourrai avec lui.* » On eut beau faire remarquer au prélat que son grand-vicaire était ignoré de ses ennemis, qu'on ne parlait de lui en aucune manière et qu'il ne courrait aucun dan-

ger, que le curé de Conflans le recevrait au presbytère et veillerait sur lui, tout fut inutile ! A la fin, M. Caillard dit au maire : « N'insistons pas » davantage ; je connais M. de Quelen, il est Breton, et tout ce que nous pourrions dire n'aboutirait à rien ; il faut les mettre dans une voiture et les faire partir. » Le prélat et son vénérable ami, ayant échangé leurs soutanes contre des redingotes noires, montèrent dans une modeste calèche et marchèrent vers Paris par le nouveau pont sur la Seine et la barrière de la gare. Lorsqu'ils furent arrivés à la Verrerie, une troupe d'hommes armés les ayant entourés, ouvrirent la portière de la voiture et croisèrent la bayonnette en criant : « Ce sont des curés. C'est » vous qui êtes cause de tout ceci. — Cause de » quoi ? On n'est pas cause de ce qu'on ignore. » Qu'est-ce qu'il y a ? Vous voyez bien que nous » arrivons à Paris. Nous allons à l'Hôtel-Dieu où » il y a des blessés à qui nous pouvons être » utiles. — Cela n'est pas vrai. — Je vous assure » que nous allons à l'Hôtel-Dieu. » Sur ces entrefaites, un homme de la troupe, qui dans la pensée de l'archevêque déguisait de bienveillantes intentions sous une brusquerie apparente, leur cria, en fermant avec vivacité la portière : « Eh bien ! allez au diable si vous voulez. » Le plus difficile était fait ; la voiture se trouvait dans Paris. Mgr de Quelen, qui voulait en effet aller à l'Hôtel-Dieu et de là dans son palais, en fut empêché, parce qu'en approchant du pont d'Austerlitz il se trouva en face d'un rassemblement considérable qui était là en observation ; pour l'éviter, il se fit conduire à la Salpêtrière, dont les

portes étaient fermées à cause de la gravité des événements. « Je suis, dit-il au chef du poste de » troupes de ligne, l'archevêque de Paris ; j'arrive » de Conflans où j'ai appris les malheurs de la » capitale ; j'aurais voulu me rendre à l'arche- » vêché, mais le chemin n'est pas libre ; je vous » prie de me faire entrer à la Salpêtrière. » L'aumônier de cette maison reçut, avec une joie sacerdotale et le dévouement d'un fils respectueux, dans son modeste logement, le successeur de saint Denis ; mais le prélat ayant été reconnu de tout le monde, on venait en foule se jeter à ses pieds et demander sa bénédiction. On vit aussitôt que cette maison de charité n'était pas un asile sûr pour Mgr de Quelen, d'autant plus qu'on savait qu'il y était, et qu'un jeune homme avait proféré d'horribles menaces. « J'ai deux pistolets, » disait ce malheureux, je veux savoir si un dis- » ciple de Jésus meurt avec le même sang-froid » qu'un disciple de Saint-Simon. Je lui tirerai un » coup de pistolet et je me tuerai avec l'autre. »

Il fut donc décidé que l'archevêque irait se réfugier chez M. Serres, connu par ses opinions libérales et chez lequel on ne serait point allé le chercher ; il passa là trois jours avec M. Desjardins, entouré de tous les égards et de tous les soins dus à son caractère et à sa position. Mentionnons ici un trait qui honore la jeunesse de nos écoles. Deux étudiants en médecine du nombre de ceux qui pansaient les blessés dans les hôpitaux, vinrent, sans être concertés, trouver M. Caillard, généralement aimé des internes de l'Hôtel-Dieu, et lui dirent l'un après l'autre : « On veut faire » une visite domiciliaire chez vous ; si Mgr l'ar-

» évêque y est confiez-le-moi ; je le cacherai
» dans ma chambre et on me passera sur le
» corps avant de lui faire du mal. — Franchise
» pour franchise, répondit à tous les deux M. Caill-
» lard : j'ai, en effet, caché le prélat, mais ce
» n'est pas chez moi ; soyez donc sans in-
» quiétude : si on veut faire une visite domici-
» liaire on ne l'y trouvera pas. »

Deux jours après M. Caillard et M. Serres, se promenant sur la place de la Pitié sous les yeux même du factionnaire pour ne pas éveiller de soupçon, et s'entretenant de ce qui se passait, aperçurent M. Geoffroy Saint-Hilaire, leur ami commun, qui, quoiqu'il fût seul, parlait et gesticulait avec feu. = Qu'avez-vous donc, lui dirent-ils, vous paraissez furieux ? — Oui, je suis furieux ; croiriez-vous que je viens d'entendre des gens qui disaient tranquillement : « On prétend que l'archevêque est caché dans Paris ;
» mais on a tort de le recevoir chez soi, c'est
» une tête qu'il faut rouler au peuple pour em-
» pêcher qu'il n'en demande d'autres. « Peut-on
» entendre cela de sang-froid ? » Eh bien ! moi ! je ne suis pas dévot, je ne connais pas l'archevêque, mais je le cacherais chez moi s'il se présentait ; oui, je le cacherais ! — Alors j'ai votre affaire, dit M. Caillard : « Monseigneur a passé deux
» jours chez M. Serres, mais il n'y est plus en
» sûreté ; voyez, réfléchissez, voulez-vous le pren-
» dre chez vous ? — Je ne m'en dédis pas ; » — sans retard on fit sortir l'archevêque par une porte de derrière, et il entra accompagné des deux médecins dans le jardin des Plantes, dont M. Geoffroy fit ouvrir la porte de la grille qui se

trouvé à l'encoignure de la rue de Buffon. M. Desjardins, dont il n'était nullement question, put rester à la Pitié, et le lendemain on le conduisit rue Saint-Jacques au couvent de Saint-Michel, dont il était supérieur. — Cependant le digne et savant professeur n'avait pas eu le temps de faire connaître à madame Geoffroy l'honneur qui était réservé à sa demeure, et il était important d'empêcher qu'on ne sût que Mgr de Quelen y était réfugié. Appelée sans avoir été prévenue de rien, cette dame s'écria dans sa surprise en joignant les mains : « Ah ! mon Dieu ! Mgr l'archevêque de Paris, » puis se remettant aussitôt, elle ajouta avec une grâce extrême : « Je comprends ce que c'est : c'est moi qui » servirai Monseigneur, j'entrerai seule dans sa » chambre, et je réponds du secret. » Mgr de Quelen demeura près de quinze jours sous ce toit hospitalier : entouré des plus grands égards et des attentions les plus délicates, passant les soirées avec la famille de M. Geoffroy Saint-Hilaire à faire de la charpie que l'on envoyait de là dans les hôpitaux pour les blessés. Ces quinze jours écoulés, le prélat exprima le désir de rejoindre chez les Dames de Saint-Michel son grand vicaire et son ami, M. l'abbé Desjardins.

Ce fut dans ces tristes jours que madame la duchesse d'Orléans insista auprès du préfet de police afin qu'il fût pris des mesures pour la sûreté de l'archevêque. Après le 9 août Mgr de Quelen alla au Palais-Royal remercier la reine de l'intérêt qu'elle lui avait témoigné. Avant qu'il ne prit congé d'elle, cette princesse, les mains jointes et des larmes dans les yeux, le

supplia de ne point abandonner son diocèse, où sa présence était plus que jamais nécessaire à la religion. « Je ne puis tout vous dire, ajouta-t-elle, mais si vous vous éloigniez, de grands malheurs pourraient arriver. — Le prélat répondit qu'il n'avait jamais eu la pensée d'abandonner son poste, quelque périlleux qu'il fût, et qu'il y mourrait au besoin.

CHAPITRE X

Résignation de Mgr de Quelen. — Conduite de M. Odilon-Barrot à son égard. — Mgr de Quelen reparait à Notre-Dame. — Réparations à l'archevêché. — Service funèbre pour le duc de Berry. — Pillage et destruction de l'archevêché. — Dévouement de la famille Cafarelli. — L'abbé Desjardins et le comte Amable de Quelen.

Au milieu de tant d'épreuves, le cœur de l'archevêque était chaque jour consolé par l'expression d'un intérêt aussi filial que sincère. Une dame inconnue lui ayant fait savoir combien elle était sensible aux malheurs et aux désastres qu'il avait éprouvés, il lui répondit une lettre dictée par l'esprit de mansuétude, d'oubli des in-

jure et de résignation : « *Je pardonne, lui di-*
» *sait-il entre autres, du fond du cœur à tous*
» *ceux qui se sont faits mes ennemis sans que*
» *je leur en aie donné ni sujet ni prétexte.* »

Et dans un autre passage : « *Je vous conjure,*
» *bonne chrétienne, de ne pas vous laisser abat-*
» *tre à cause des tribulations que j'éprouve ;*
» *mais, au contraire, de vous réjouir avec moi*
» *selon ce précepte du Seigneur : « Vous serez*
» *bienheureux lorsque les hommes vous haïront,*
» *qu'ils vous maltraiteront, qu'ils vous poursui-*
» *vront avec acharnement, qu'ils inventeront*
» *toute sorte de mal, et qu'ils diront toutes sor-*
» *tes de mensonges sur vous en haine de mon*
» *nom. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'al-*
» *légresse, parce que votre récompense sera*
» *grande dans le ciel.* » — A une autre dame
pieuse qui lui manifestait toute sa peine de ce
qu'il était devenu l'objet des mensonges les plus
odieux, il faisait cette réponse sublime : « *Dès*
» *que j'apprends qu'une personne a mal parlé*
» *de moi, je dis la messe pour elle.* »

Alors, si dans le monde catholique, où
tant de fois son nom a retenti avec éclat et de
justes éloges, si en France, si dans Paris même,
on eût demandé comment l'archevêque était logé
durant ces jours de triste souvenir, une humble
sœur du couvent de Saint-Michel eût pu répon-
dre : un pauvre escalier de bois conduit à son
appartement, plus simple et plus dénué de tout
que celui du moindre de ses curés. Une pièce
unique ! voilà le salon, le cabinet, la chambre à
coucher. — Sa maison se compose d'un seul ser-
viteur ; tout autour de lui respire la pauvreté
évangélique.

L'illustre pontife ne montra pas moins de patience, de résignation, de désintéressement et de longanimité dans les nouvelles épreuves que lui envoya la Providence. Au mois de novembre 1830, il supporta sans se plaindre le refus fait, sous le prétexte qu'il n'avait pas résidé dans le diocèse, de lui délivrer le mandat de 5,000 francs qui lui étaient dus pour le troisième trimestre de l'indemnité annuelle votée par le conseil général; mais il faut dire que cette injustice fut réparée par M. le comte de Bondi, successeur de M. Odilon-Barrot à la préfecture de la Seine.

Dès cette même époque, le secrétariat de l'archevêché avait été réorganisé; on avait retrouvé et mis en ordre la plus grande partie des titres et des registres qu'il renfermait autrefois et qui avaient été bouleversés et confondus dans les tristes jours de juillet. Il en avait été de même pour la précieuse bibliothèque du palais; les livres avaient été, pour le plus grand nombre, recueillis avec soin et classés de nouveau. Mgr de Quelen alla plus loin dans la réparation de tant de désastres; après une audience qu'il eut du roi des Français, le 16 janvier 1831, le prélat qui, le 11 du même mois, avait, à Notre-Dame, célébré les saints mystères le dernier jour de la neuvaine consacrée à sainte Geneviève, à la grande satisfaction des fidèles, et donné la communion à un grand nombre d'entre eux, crut que le moment était opportun pour faire disposer à l'archevêché (ce qui eut lieu à ses frais) quelques pièces où il pût habiter. L'impunité s'irrita de ce que Mgr de Quelen rentrait en possession de son palais; on lui fit un crime des réparations qu'il avait entreprises. M. Odilon-

Barrot s'en plaignit à lui-même dans une lettre, qui (circonstance remarquable) était datée du 22 janvier 1831, jour où *le Courrier français* recommandait la démolition de l'archevêché, recommandation que renouvelèrent presque aussitôt *le National* et *le Constitutionnel*. — Cet appel odieux fut entendu; les ennemis de la religion et de l'archevêque trouvèrent, pour y répondre, un prétexte dans un service funèbre célébré pour le duc de Berry, le 14 février, à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Cette cérémonie avait eu lieu avec calme : le clergé était rentré à la sacristie, et le vénérable curé lui-même se disposait à remonter chez lui lorsqu'on l'avertit qu'une lithographie représentant le duc de Bordeaux venait d'être attachée au catafalque; pour aller au-devant des malheurs que son expérience lui fait pressentir, il court au sanctuaire et détache, en élevant le bras, l'image fixée par quatre épingles au drap mortuaire; mais il était déjà trop tard, et cet acte de prudence ne fit, au contraire, qu'accroître le tumulte et grossir le rassemblement qui commençait à se former sur la place en face du Louvre, et dans lequel circulaient les propos les plus étranges. Le catafalque, disait-on, est orné de fleurs de lis, au milieu desquelles se trouve le buste d'Henri V. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois l'a béni, l'a couronné de sa propre main. — Cependant les esprits s'échauffaient de plus en plus. Des pierres étaient lancées contre le presbytère, et une troupe d'hommes furieux demandaient la démolition de l'église. L'autorité ne sut pas résister à cette exigence; sous le faux mo-

tif que la croix en pierre qui surmontait la façade principale de Saint-Germain-l'Auxerrois était ornée de fleurs de lis, le maire, dépassant la limite de ses pouvoirs, la fit tomber aux grands applaudissements d'une multitude de forcenés. Tel fut le signal des plus abominables excès. — Au moment où la croix qui couronnait cette insigne basilique était renversée, un homme de haute taille, qui paraissait diriger les agitateurs, cria avec force : « *A l'archevêché!* »

Ce cri se répéta comme un commandement, et la foule se précipita du côté du palais sans éprouver la moindre opposition de la part de la force publique. Les vociférations, les injures, les menaces contre l'archevêque allaient toujours en croissant et inspiraient les plus grandes inquiétudes aux gens de bien qui les entendaient. Mais Mgr de Quelen n'avait rien à craindre pour le moment : il avait quitté l'archevêché une heure et demie avant qu'il fût envahi, et il était revenu à pied au couvent de Saint-Michel. C'est dans ce pieux asile que le comte Auguste de Caffarelli, l'ange tutélaire du prélat au moment de tous ses dangers, vint en grande hâte pour le soustraire à la fureur de ses ennemis. Aidé d'un jeune médecin, il eut le bonheur d'y parvenir; un cabriolet étant entré dans la cour du monastère, Mgr de Quelen y prend place sans avoir le temps d'échanger sa soutane violette contre un déguisement, puis la voiture s'élance avec la rapidité d'un trait et l'emporte dans la famille de Caffarelli, en traversant une foule considérable et hostile, que la Providence semble avoir frappée d'aveuglement. Le prélat passa quelques se-

maines avec ces hôtes généreux, qui bénissaient le ciel de pouvoir abriter son infortune, et qui volaient à sa recherche toutes les fois qu'il courait quelque danger.

Ce fut là que Sa Grandeur apprit les nouvelles dévastations de son archevêché, dévastations plus terribles et plus déplorables que ce que l'on avait vu au mois de juillet 1830, puisque de l'antique et vénérable demeure des archevêques de Paris il ne reste pas pierre sur pierre, et que tout ce qu'elle renfermait fut profané et entièrement volé, détruit, brisé ou jeté à la rivière. Cependant le saint prélat ne se préoccupait pas des malheurs qui n'atteignaient que sa personne, il ne s'affectait douloureusement que des outrages faits dans ces déplorables circonstances à la religion et à tout ce qu'elle a de plus sacré ; il pardonna de nouveau à ceux qui aggravèrent ses peines, et il trouva dans sa pauvreté même et dans les privations qu'il s'imposait, les moyens d'assister encore ceux qui recouraient à lui, et qui peut-être avaient été dans les rangs des pillards et des incendiaires de son palais ; et cependant une si héroïque vertu, tant d'abnégation, cette patience, cette douceur évangélique, ne désarmèrent point ses persécuteurs ; on voulut le rendre responsable des événements de Saint-Germain l'Auxerrois et de tout ce qui en avait été la suite ! On décerna contre lui un mandat d'amener, et le commissaire de police du quartier de l'Observatoire reçut l'ordre de s'emparer de sa personne. Quand ce commissaire se présenta le mardi 15 février, à trois heures et demie, à Saint-Michel, il demanda *monsieur* de Quelen.

Sur la réponse que l'archevêque n'y était pas, il parcourut dans tous les sens et visita minutieusement la maison, en se répandant en propos injurieux contre celui qu'il venait arrêter. Toutefois, au milieu de tant d'épreuves et dans de si grandes amertumes, Mgr de Quelen fut bien consolé et par le dévouement de ses amis, et par la sympathie des gens de bien. On a vu comment la famille de Caffarelli pourvut à sa sûreté, mais il reste à dire le sublime dévouement de M. l'abbé Desjardins, qui, afin d'éviter au premier pasteur du diocèse les déboires d'une arrestation aussi injuste qu'outrageante, demanda comme une faveur insigne, étant âgé de soixante-dix-huit ans, de prendre sa place en prison. De son côté, dans la séance du 19 février, le comte Amable de Quelen, député des Côtes-du-Nord, provoqua des explications sur le mandat d'amener lancé contre l'archevêque, avec toute la loyauté d'un gentilhomme et la tendresse d'un frère. Le discours du comte Amable fit une grande impression sur l'esprit de la chambre, et M. Baude, préfet de police lui-même, qui lui répondit après avoir expliqué franchement les motifs qui l'avaient déterminé à lancer ce mandat, finissait en ces termes : « Je le déclare encore, Mgr l'archevêque de Paris est toujours resté avec soin étranger » à la politique; il s'est constamment renfermé » dans les devoirs et les vertus de son état. Je » crois que si tous les ecclésiastiques en France » apportaient le même esprit dans l'accomplissement de leurs devoirs, nos troubles seraient » bientôt apaisés. »

CHAPITRE XI.

Le choléra-morbus. — Mandement de l'archevêque. — Sa charité, son zèle, son dévouement. — Un des piliars de l'archevêché. — Prières pour la cessation du fléau. — Mort du jeune Lepage. — OEuvre des orphelins de Saint-Vincent-de-Paul, par suite du choléra-morbus.

Une année s'était écoulée à peine depuis les événements douloureux qui avaient forcé l'archevêque à se renfermer de plus en plus dans une retraite profonde, qu'il eut, comme dit Fénelon, *son jour de bataille*. En éclatant à Paris comme un coup de tonnerre, le *choléra-morbus* lui fournit l'occasion d'exercer son ardente charité et de faire du bien à ceux qui l'avaient si indignement outragé et méconnu. Dans son mandement de la fin de septembre 1831, il disait à ses prêtres, que le fléau allait appeler au chevet des mourants, ce qu'il attendait d'eux au nom de la religion, dont ils étaient les ministres.

« Et nous aussi, comme prêtres et comme Français, nous devons prévoir l'époque d'une calamité contre laquelle tous les gouvernements qui nous entourent et le nôtre travaillent et se prémunissent. Le moment peut n'être pas

éloigné où la vertu commune ne suffira plus; il faudra l'héroïsme du devouement, ou plutôt il faudra venir à la pratique de ce qui, dans la préparation du cœur, est pour le *bon pasteur* l'obligation de tous les jours et de tous les instants. Mais, s'il doit *donner sa vie pour ses brebis*, il lui est permis d'examiner d'avance, sans craindre qu'on l'accuse de semer de vaines alarmes, quels peuvent être les moyens de rendre profitables à son troupeau sa vie et sa mort. Occupé nous-même de ces importantes pensées, nous nous unissons à vous pendant ces jours que nous nous proposons aussi de passer dans la retraite.

» C'est surtout dans la prière, dans la pénitence, dans les bonnes œuvres, à la tête desquelles il faut placer une tendre *intelligence pour l'indigent et pour le pauvre*, que consistent les premières et les plus efficaces précautions contre tous les genres de calamité; ainsi nous l'enseigne la foi, ainsi nous l'ont appris les saints évêques qui ont eu la douleur de voir leurs diocèses désolés par la contagion et par les fléaux: l'Eglise *mère et maîtresse* vient de nous le répéter par son exemple; Rome a déjà retenti de solennelles supplications. Oui, c'est dans la main de Dieu qu'il faut d'abord essayer d'éteindre le feu pestilentiel; c'est là la grande mesure sanitaire, qui n'exclut d'ailleurs aucune de celles qu'une sage et paternelle sollicitude dicte aux chefs des États: admirable accord dans la Religion de *tout ce qui est saint avec tout ce qui est raisonnable*, de *tout ce qui est aimable avec tout ce qui est juste*, de tout ce qui est propre à perfec-

tionner les âmes avec tout ce qui est capable de soulager les corps, de tout ce qui intéresse à la fois le temps et l'éternité! Caractère divin qui devrait lui concilier le cœur de tous ceux qui ont quelque amour des hommes, et qui désirent la félicité sociale! Quoi de plus touchant, en effet, que de voir tracés dans nos livres sapientiaux, à côté des plus graves leçons de la morale et de la vertu, les conseils les plus utiles pour la santé et pour la vie?

« Nous conjurons donc le clergé, par les entrailles de Jésus-Christ, qui s'est fait notre *rédemption et notre justice*, d'entrer avec confiance dans les dispositions d'une générosité toute sacerdotale, de s'employer auprès de la céleste Miséricorde à prévenir et à détourner de dessus notre patrie le mal qui afflige d'autres contrées, prenant sur nous les péchés du peuple, dont nous sommes les médiateurs; nous offrant en holocauste pour le salut de nos frères, et, comme nous vous l'avons répété plus d'une fois avec l'apôtre saint Paul, consentant pour eux à devenir *anathème*. »

Mgr de Quelen prêcha plus encore par son exemple que par ses paroles. C'était à l'Hôtel-Dieu que le choléra sévissait avec plus de fureur; ce fut là que ce nouveau Belzunce prit sa place sans écouter les conseils et les alarmes de la prudence humaine (1). Là, il s'arrêtait à chaque

(1) On lui représentait que le peuple venait de jeter à l'eau deux sergents de ville regardés comme complices des prétendus empoisonneurs; il courait un grand danger, mais rien ne put enchaîner son zèle, et il alla à l'Hôtel-Dieu.

lit, et son cœur d'évêque fut consolé lorsqu'il apprit que tous ces malheureux avaient pu recevoir les secours de la religion ou étaient dans les dispositions de les recevoir. Sachant que par une précaution sanitaire on brûlait leurs vêtements à leur entrée dans l'hospice, il donna 1000 fr. pour vêtir ceux qui sortiraient guéris. Déjà il avait mis à la disposition de la caisse de secours une somme de 10,000 fr., qu'il était loin de posséder, mais qui devait être imputable sur son traitement. Il voulut que tous les séminaires fussent transformés en hôpitaux. Sa maison de Conflans devint, *sous le nom d'infirmierie de Notre-Dame*, un hôpital pour les cholériques de Charenton, et pour ceux qui entraient en convalescence.

Avec quel attendrissement ne lit-on point ce qui se passa au chevet de l'un des cholériques qui était agonisant : lorsque l'archevêque leva sur lui les mains pour le bénir, ce malheureux, le reconnaissant, lui cria, les yeux comme égarés et d'une voix formidable : « Retirez-vous ! retirez-vous de moi, je suis un des pillards de l'archevêché ! » A ces mots, une tendre piété, un doux pardon rayonnent sur le front du prélat ; puis, achevant sur la tête du mourant la bénédiction commencée, il lui dit avec une bonté ineffable : « Mon frère, c'est une raison de plus pour moi de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu. »

C'était bien là l'évêque qui écrivait à ses curés le 6 avril 1832 : « Nous poursuivrons avec persévérance cette carrière de miséricorde qui nous est ouverte, et nous aspirerons à *devenir*, s'il est possible, miséricordieux *comme notre Père*

céleste est miséricordieux : nous savons qu'il *fait lever son soleil sur les méchants comme sur les bons, et que la rosée de ses bénédictions tombe sur le champ du juste et de l'injuste.* Voilà toute notre politique : nous ambitionnerons qu'à la suite de ces temps malheureux on puisse dire de chacun de nous ce que l'histoire rapporte de ce vénérable prêtre, saint Vincent de Paul, que nous avons pris pour modèle. Au milieu des factions et des partis qui se disputaient, se déchiraient, et mettaient la société en péril, voué tout entier aux bonnes œuvres et au soulagement de l'humanité souffrante, il répondait à ceux qui l'interrogeaient sur ses opinions : *Je suis pour Dieu et pour les pauvres.* »

Le 18 avril (l'un des jours de la semaine sainte), dans le mandement qui ordonnait des prières publiques pour obtenir du Ciel la cessation du fléau, il manifestait encore d'une manière admirable ce qu'il y avait en lui de tendresse, d'affection et de dévouement pour son troupeau.

« L'âme toute remplie des émotions que font naître ces jours lugubres et solennels, nous éprouvons le besoin, en vous exhortant à la pénitence, à la prière et aux bonnes œuvres, de vous parler aussi de la sollicitude pastorale qui nous attache de plus en plus à vous, qui nous fait regarder les malheurs de chacun de nos diocésains comme s'ils nous étaient personnels, et qui vous consacre de nouveau tout ce qui nous reste de bien et de vie pour les adoucir : c'est en présence de Jésus-Christ *livré pour nous*, que nous nous livrons volontiers nous-même, et que nous nous offrons en sacrifice, s'il le faut, pour

votre bonheur et pour votre salut ; que nous vouons du moins, pour y travailler, toutes nos forces et toutes les ressources qui seront en notre pouvoir.

• S'il en était un seul parmi vous, N. T. C. F., qui pût trouver dans l'examen de sa propre conduite à notre égard quelque motif de douter de ces dispositions, dont nous prenons à témoin *celui qui sonde les reins et les cœurs*, nous oserions lui dire comme le Joseph de l'ancienne loi : Je suis votre frère, ne craignez point, ne vous troublez pas de ce qui est arrivé ; c'est par la volonté de Dieu. Il a changé en bien le mal qu'on a voulu me faire ; il a conduit les choses à ce point, et il a voulu se servir encore de moi pour en sauver plusieurs.

• Que si d'incrédulés passions cherchaient à envenimer nos paroles par des plaintes injustes et amères, à commenter notre langage dans un sens que nous ne voulons pas lui donner ; successeur de celui qui nous appela si souvent *l'héritier de sa tendresse*, de ce vénérable cardinal de Périgord, dont le souvenir relève toujours notre courage et adoucit toutes nos amertumes, nous nous plairions à répéter ici, avec les mêmes sentiments de mansuétude, ce qu'il écrivait au premier jour de son Episcopat parmi vous : « Nous
• dirons à ceux qui se sont faits sans sujet nos
• ennemis, s'il en existe quelques-uns, car, pour
• nous, nous ne connaissons que des enfants et
• des frères, nous leur dirons que le pardon sera
• toujours sur nos lèvres et dans notre cœur, et
• qu'ils se laisseront plus tôt de nous maudire
• que nous ne cesserons de les aimer. »

Ces paroles, adressées à son clergé, l'héroïque prélat les accomplit d'une manière admirable, jusqu'au point, dit le mandement des vicaires généraux donné à sa mort, qu'on vit avec un double sentiment d'attendrissement et d'effroi, l'archevêque de Paris porter dans ses bras des malheureux atteints du mal inexorable. Comment oublier encore que la famille de Caffarelli, ayant mis aux ordres du prélat le jeune Lepage, Mgr de Quelen prodigua les soins les plus tendres à ce serviteur fidèle qui avait contracté la terrible maladie en l'accompagnant dans les hôpitaux avec un dévouement et un zèle au-dessus de tout éloge. L'archevêque lui présentait lui-même les boissons prescrites par le médecin : il l'encourageait à souffrir, lui apprenait à mourir et lui administra les derniers sacrements. Heureuse mort ! heureux enfant ! ne doit-on pas avoir la confiance que son âme est allée au ciel, puisque la route lui en a été tracée par un tel guide.

Cependant Dieu se laissa fléchir et le fleau disparut peu à peu. Mais que de misères allaient succéder à tant de douleurs et à tant de maux ! Les pères, à leur dernier soupir, les mères surtout, dans les angoisses de l'agonie, jetaient un dernier regard sur leurs malheureux enfants. Emu jusqu'au fond du cœur de ce qui se passait sous ses yeux, et entrevoyant les infortunes et les délaissements de l'avenir, le vénérable prélat console ces pères et ces mères qui vont quitter ce monde, et leur dit, avec les accents d'une sublime charité, qu'il adopte leurs enfants orphelins : « Mes forces, poursuit-il, s'épuiseront avant que mon zèle se refroidisse. » Mgr de Que-

len se réserva la mission, aussi douce que glorieuse, de faire un appel à la bienfaisance publique en faveur de ses enfants d'adoption. Il prêcha pour cette œuvre, à Saint-Roch, le jour des Saints-Innocents, devant une assemblée non moins nombreuse que choisie. Son discours plein d'âme, de sensibilité et d'émotion, toucha profondément ceux qui l'entendirent. On recueillit ce jour-là seulement 33,000 francs, dans lesquels se trouvèrent mêlés l'obole du pauvre, l'or du riche, et jusqu'à des bijoux enrichis de diamants et de perles. Sa Grandeur prêcha une seconde fois, le 29 octobre 1834, en faveur des orphelins. — Son discours, chef-d'œuvre d'onction, d'éloquence et de charité, fut imprimé à un très-grand nombre d'exemplaires et vendu au profit de l'œuvre.

CHAPITRE XII.

Pèlerinage à la Délivrande.

Dans le courant de septembre 1834, Mgr de Quelen avait fait le pieux pèlerinage de la *Délivrande*, et entre les grâces sollicitées par l'intercession de Marie dans ce sanctuaire, célèbre

par de nombreux et d'insignes miracles, il avait demandé avec instance la conversion du prince de Talleyrand. C'était l'œuvre que Mgr de Périgord avait léguée à sa piété et à sa charité. « Prenez ma vie, ô mon Dieu, disait-il souvent, mais accordez-moi son âme. » La prière persévérante de l'archevêque, son désir de plus de vingt ans, son vœu fait à la Délivrande furent entendus. Le prince de Talleyrand se réconcilia avec l'Eglise et fit une fin chrétienne qui consola les amis de la religion.

L'archevêque de Paris, qui avait reçu d'en haut le don des conversions, procura encore le bonheur d'une mort dans la paix de Dieu à un grand nombre de personnages entre lesquels nous citerons Savary, duc de Rovigo, Mgr de Pradt, ancien archevêque de Malines, la duchesse d'Abrantès, née Commine et veuve du général Junot. Toutes ces âmes acquises à Jésus-Christ devenaient autant d'intercesseurs en précédant l'archevêque dans le ciel, où elles ajoutent maintenant à l'éclat de sa couronne.

Cette couronne immortelle dont Dieu récompense ceux qui ont vaillamment combattu pour sa cause, et travaillé sans relâche au salut des âmes et pour la gloire de son saint nom, lui fut accordée à la fin de l'année 1839, après l'épreuve d'une longue et douloureuse maladie, durant laquelle ni sa fermeté, ni sa patience, ni sa sérénité ne se démentirent jamais; elles furent plus grandes que ses douleurs. — Dès qu'il se vit atteint d'une manière sérieuse, il dit cette belle parole : « Quand un évêque ne peut plus rien faire, il ne lui reste plus qu'à mourir. » — Au

mois de mai sa maladie avait pris un caractère grave lorsqu'éclatèrent à Paris des troubles sanglants. Son ardente charité se manifesta encore dans cette circonstance : regrettant de ne pouvoir aller lui-même, comme au temps du choléra, porter aux blessés les secours de la religion, il recommanda avec instance à ses grands vicaires et aux membres du chapitre de visiter les hôpitaux, et d'aider les aumôniers auprès des malades et des mourants qu'on y apportait de toute part.

Dès le saint jour de la Pentecôte (19 mai), sentant que sa maladie était mortelle, le prélat, avait fait son testament dans la forme olographe, attribuant son patrimoine à sa famille, et nommant M. l'abbé Surat son légataire universel. — Telles sont les dispositions de ce testament qui peuvent le plus intéresser la piété du lecteur.

« J'impose à mes héritiers naturels les charges suivantes, que j'entends devoir être solidaires à tous les intéressés, savoir : la fondation d'une messe à l'honoraire de 25 fr. par chacun an, à quatre lieux différents.

» 1^o Une messe à la chapelle des Minthe-Tréguier, où est située la majeure partie de mes biens. L'honoraire de cette messe, d'après le règlement de l'autorité diocésaine et l'approbation de l'autorité séculière, devra être remis en entier au prêtre qui la célébrera : il me semble que cet honoraire pourrait être fixé à 20 fr.; les cinq autres francs tourneraient au profit de la Fabrique. L'intention de cette messe sera pour le repos de mon âme.

» 2° Une messe à la chapelle Sainte-Anne,
» au château de la Ville-Chevalier, pour le re-
» pos de l'âme de mes père et mère. Le posses-
» seur du château sera tenu de la faire acquit-
» ter de la même manière que la précédente.

» 3° Une autre au Chapitre cathédral de Saint-
» Briec, pour le repos de l'âme de Mgr Cassa-
» relli, décédé évêque de Saint-Briec, qui a été
» pour moi un père et un ami. Je désire, sans
» l'imposer, que cette messe nous soit com-
» mune. On pourrait dire l'oraison : *Pro pluri-*
» *bus pontificibus.*

» 4° Une messe : *De beatâ Mariâ in concep-*
» *tione immaculatâ prædicandâ*, à la chapelle
» de Saint-Pierre, ville de Saint-Briec, dans
» laquelle chapelle, et devant l'image de l'Im-
» maculée Conception, j'ai reçu le sous-diaconat,
» qui m'a fixé irrévocablement au service des
» saints autels. Puissent disparaître devant Dieu,
» par l'intercession de la Vierge immaculée dans
» sa conception, toutes les fautes dont ma vie et
» mon ministère sacerdotal et épiscopal au-
» raient été remplis!

» J'impose à M. l'abbé Surat, mon légataire
» universel, l'obligation de faire et d'établir à
» perpétuité au vénérable Chapitre métropoli-
» tain, que je nomme ici *in genere, et in specie*,
» avec toute l'affection que je lui porte et qu'il
» me connaît, une rente de 500 francs, pour
» être ajoutée à celle de 500 francs, déjà léguée
» au Chapitre par le cardinal de Périgord, et
» pour être répartie selon l'ordonnance actuelle.
» Mon intention est, avec la permission de la fa-
» mille de Périgord, que je sois compris dans le

» même service anniversaire, qui a lieu, chaque
» année, pour le repos de l'âme de Son Eminence
» à côté de laquelle je souhaite d'être inhumé.
» La messe serait : *Pro pluribus Pontificibus*, et
» je me réjouis dans cette pensée qu'on pourra
» vraiment dire de nous : *In morte quoque non*
» *sunt divisi.*

» Je termine, en me recommandant aux prières
» de mon diocèse. Je meurs dans la foi de l'E-
» glise catholique, apostolique, romaine. Je par-
» donne de bon cœur les offenses, de quelque
» nature qu'elles soient, dont j'aurais pu être l'ob-
» jet. *Non eris memor injuriæ civium tuorum.*
» Je demande également pardon à ceux que je
» pourrais avoir offensés sans le vouloir (1). »

Mgr de Quelen, se trouvant hors d'état de faire l'ordination de la Trinité, se fit suppléer par l'évêque d'un diocèse voisin. On s' alarma de ne le point voir à cette cérémonie, et ce furent de toute part des vœux et des supplications au ciel pour son rétablissement. Il reçut à cette époque un bref dans lequel le Souverain Pontife lui exprimait, avec une extrême bienveillance et une vive affection, la part qu'il avait prise à ses souffrances, lui parlant aussi de ses ardentes prières pour son retour à la santé, et de son espérance de le voir rendu à son diocèse, qu'il continuerait à édifier et à diriger dans les voies du salut. Autour du prélat on passait alternativement de l'espérance de le conserver à la crainte qu'inspireraient des dangers trop certains; comme on le

(1) Ce testament a été déposé chez M^e Chapellier, notaire à Paris, le 1^{er} janvier 1840.

félicitait un jour sur la convalescence dans laquelle il commençait à entrer, il répondit en souriant : « Je ne sais si c'est un bien, mais le plus fort était fait. »

Déjà nous avons dit combien il avait de confiance en la très-sainte Vierge, et combien il l'honorait. *Il triomphait, il était aux anges*, ce sont ses propres paroles, d'avoir reçu du Souverain Pontife la permission de célébrer avec éclat l'Immaculée Conception de Marie. Dans le courant de septembre, il fit une promenade à Issy. Quoique extrêmement fatigué et pouvant à peine marcher, il visita la chapelle de Lorette. « Je » dois tout à la sainte Vierge, dit-il ; si j'avais été » un peu moins faible, je serais venu célébrer la » messe dans ce saint lieu. » D'un autre côté, sa dévotion envers Notre-Seigneur dans l'Eucharistie était si grande, qu'on l'entendait très-souvent parler de la peine qu'il éprouvait en se voyant éloigné de l'autel. Lorsqu'il se sentait un peu de force, il offrait le saint Sacrifice, et quand il ne le pouvait pas, il avait recours à un pieux stratagème afin d'être à jeun le matin pour faire la sainte Communion ; puis il disait à la sœur de Bon-Secours qui le servait : « Vous voilà prise ; » vous avez cru que je dormais, je vous voyais » bien venir, avec vos petits bouillons ; mais j'a- » vais d'autres projets, veuillez avertir M. l'abbé » Surat pour la messe, s'il n'est pas trop matin » toutefois. » Il arrivait que de temps en temps il faisait son action de grâces à haute voix. Oh ! qu'alors on pouvait admirer toute la beauté de son âme, et son ardent amour pour Jésus-Christ ! Alors il priait pour son troupeau, pour ses prêtres,

pour ses amis; jamais pour ses ennemis, car il disait qu'il n'en avait pas. Au milieu des plus grandes souffrances, on l'entendit souvent répéter : « O mon Dieu, tout ce que vous voudrez, » comme vous voudrez, et aussi longtemps que vous voudrez. » Ou bien : « Notre-Dame de Bon-Secours, soyez-moi de bon secours. » Ou encore : « Oh! que je suis injuste de me plaindre » quand vous m'accordez tant de grâces. »

Mgr de Quelen avait le pressentiment de sa fin prochaine : ayant célébré sa dernière messe le 8 décembre, jour de la Conception de Notre-Dame, avec l'ornement de son sacre, il dit : « Cet » ornement ne me servira plus qu'après ma mort. » Une autre fois, rentrant à onze heures du soir, dans sa chambre à coucher, d'un pas assez ferme et sans être soutenu de personne, il ne laissa pas de dire : « Mes amis, je vous donnerai de tristes » étrennes. » La sœur de Bon-Secours, lui disant que le Ciel n'imposerait pas un si grand sacrifice au diocèse, qu'il était trop nécessaire..... il lui répondit : « Rien, ma sœur, n'est nécessaire en » ce monde; les apôtres l'étaient bien plus que » moi, et Dieu les en retira; cela n'empêcha pas » que la religion fit des progrès; je suis loin » d'être ce qu'étaient nos pères dans la foi. »

Le 26 décembre, l'archevêque, entouré du Chapitre et des membres de sa famille, reçut les sacrements avec une foi vive et une sainte allégresse qui émurent l'assistance. Lorsqu'après l'Extrême-Onction, M. Augé, l'un des vicaires généraux qui l'avait administré, lui présenta le crucifix en disant : « Voici l'image du Fils de » Dieu mort pour notre salut, le croyez-vous? »

— Oui, répondit-il, et de tout mon cœur, ajouta-t-il avec un sourire où se peignaient la confiance et la joie. Cette auguste cérémonie étant terminée, le prélat adressa au Chapitre cette touchante allocution :

« L'obéissance, dit-il, et la volonté de Dieu qui
» m'est manifestée par l'organe des médecins,
» me ferment la bouche; mais elles ne font que
» dilater mon cœur. Je désire que vous puissiez
» tous y lire les sentiments de tendresse, de re-
» connaissance, de vénération dont j'ai toujours
» fait profession pour le Chapitre, et que je res-
» sens surtout en ce moment, après le service
» spirituel que vous venez de me rendre. J'ai
» parcouru une mer orageuse : si je puis, comme
» je l'espère, par la grâce de Notre-Seigneur et
» sous les auspices de l'*Étoile de la mer*, arriver
» au port, je serai toujours sur le rivage de l'é-
» ternité, où vous viendrez tous aborder, pour
» vous attendre, vous recevoir, et vous donner le
» baiser de paix fraternel et éternel. C'est là qu'il
» sera heureux de dire : *Ecce quàm bonum et*
» *quàm jucundum habitare fratres in unum* (1).
» Après ces paroles, prononcées avec une émo-
» tion qui pénétra tous les témoins de cette
» scène attendrissante, ceux-ci ayant demandé
» au prélat sa bénédiction : « Bien volontiers,
» répondit-il, et dans votre personne à toutes les
» paroisses et à toutes les communautés de mon
» diocèse. »

Le dernier jour de chaque année, le prélat,

(1) Qu'il est bon et qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble. *Ps. L, 15.*

comme pour remercier Dieu des grâces qu'il en avait reçues pendant sa durée, faisait une bonne œuvre assez considérable. Il ne manqua point, le jour même de sa mort, à cette charitable habitude. « Ouvrez, dit-il à son frère, M. le vicomte » de Quelen, ce secrétaire, et prenez-y 250 fr., » vous les remettrez à mon neveu le marquis du » Bouchet, pour qu'il les donne de ma part à la » personne qu'il sait bien, et qui priera pour » moi. » Ce fut quelques instants après que, dans sa prière qui était pour ainsi dire continuelle, il dit avec l'accent de la plus douce confiance : « Je vais paraître devant mon juge que j'ai toujours aimé, et je suis heureux d'être jugé par celui que j'ai le plus aimé. »

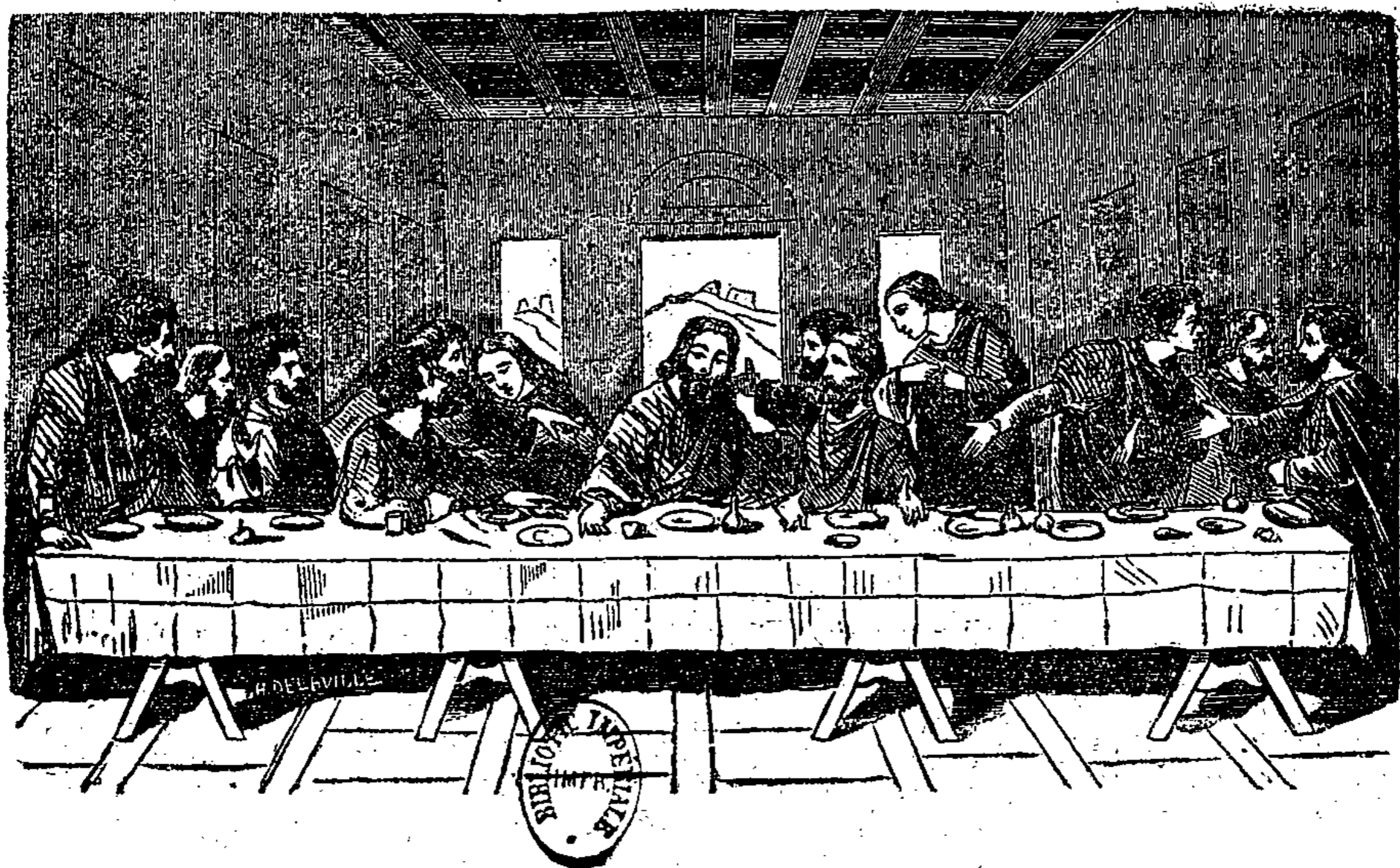
Lorsqu'on lui demanda sa dernière bénédiction, pour le clergé, le diocèse de Paris et la France, il fit un effort et répondit avec bonté : « De tout mon cœur. » Puis, levant sur les assistants sa main défaillante, il eut encore assez de force pour former la croix. M. l'abbé Surat, lui ayant demandé s'il avait le désir de recevoir l'absolution : « Non, mon ami, dit-il d'une voix éteinte, je ne crois pas en avoir besoin » : paroles admirables qui faisaient connaître toute la droiture et la pureté de son âme, toute sa confiance en Dieu. — Unissant alors ses souffrances à celles de Jésus-Christ, il n'avait plus de pensées et d'aspirations que pour le ciel. Ses derniers mots furent, *Jésus, Marie, Joseph*, et à la dernière syllabe, il rendit sa belle âme à Dieu (1).

(1) Le 31 décembre, à neuf heures trois quarts du matin.

Dans l'après-midi, le Chapitre métropolitain vint au Sacré-Cœur constater le décès du prélat et réciter le *De profundis*. Le lendemain, 1^{er} janvier 1840, on admit un grand nombre d'ecclésiastiques et de fidèles près de ce vénérable corps, qui après l'embaumement demeura exposé encore neuf jours dans l'église du couvent; on le transporta ensuite à la cathédrale; là il fut placé dans une chapelle ardente, où toutes les paroisses de Paris vinrent successivement offrir au Dieu de bonté et de miséricorde leur tribut de prières pour l'illustre défunt, dont les obsèques eurent lieu avec une grande pompe au milieu d'un deuil général.







H. DELAVILLE

BIBLIOTHEQUE
MUSEUM
LONDON